ORMONT-DESSOUS

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ SUR LA GESTION ET LES COMPTES

2018

MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS

Au Conseil communal
d'Ormont-Dessous

Le Sépey, le 10 mai 2019

PREAVIS N° 4/2019

Rapport de gestion et comptes 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

INTRODUCTION

Conformément aux dispositions

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93c),
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 34),
- du règlement du Conseil communal d'Ormont-Dessous du 10 décembre 2013 (art. 92),

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport de gestion à votre approbation, ainsi que les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2018.

CONSEIL COMMUNAL

M. Eric Ginier a présidé les débats des cinq séances, qui se sont déroulées les 28 février, 25 avril, 14 juin, 30 octobre et 13 décembre 2018, et au cours desquelles les membres du Conseil communal ont traité les objets suivants :

Préavis	Objets
1/2018	Modification du règlement sur la distribution de l'eau, actes de concessions.
2/2018	Demande de crédit pour la réfection de la route de la Pierre du Moëllé, au lieu-dit Les Fenets, suite à un éboulement dû aux intempéries.
3/2018	Demande de crédit pour l'achat d'un véhicule utilitaire pour le service de la voirie en remplacement du Toyota Land Cruiser.
4/2018	Modification du plan partiel d'affectation (PPA) intercommunal du Meilleret (JOJ 2020).
5/2018	Demande de crédit pour financer l'achat d'un véhicule multifonctions et son équipement pour le service de la voirie.
6/2018	Demande de crédit pour la réfection d'un mur de soutènement à la route des Voëttes 43.

7/2018 Demande de crédit pour des travaux de réfection du réseau des eaux usées et analyse des bâtiments pour mise en séparatif aux Mosses.

8/2018 Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier.

9/2018 Rapport de gestion et comptes 2017.

10/2018 Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier.

11/2018 Arrêté d'imposition pour l'année 2019.

12/2018 Demande de crédit pour financer des travaux de réfection du réseau routier.

13/2018 Demande de crédit pour financer la réalisation d'un jardin du souvenir, l'achat de jalons de cimetière et la gestion géo référencée des sépultures des trois cimetières par le SIT communal.

14/2018 Financement et cautionnement communal pour l'enneigement mécanique aux Mosses.

15/2018 Budget communal 2019.

Au 31 décembre aucune motion ou interpellation n'étaient en suspens.

COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité a régulièrement communiqué lors des séances du Conseil communal. En 2018, on relève notamment des informations concernant :

- Le suivi des préavis.
- Le café-restaurant-hôtel Le Chaussy.
- Les travaux liés aux importantes intempéries de janvier 2018.
- Les répercussions sur les finances des communes de l'anticipation de la RIE III.
- La buvette des Petits lacs.
- Les bâtiments communaux.
- Le nouveau bâtiment du Groupement forestier Leysin - Les Ormonts (GFLO).
- La loi sur l'aménagement du territoire (LAT).
- Les travaux sur le réseau des eaux usées.
- Les travaux sur les routes communales.
- Le suivi du chantier de réfection du mur de soutènement situé au numéro 43 de la route des Voëttes.
- Les commissions permanentes du Conseil communal.
- Le changement dans la répartition des dicastères au 1er janvier 2019.

MUNICIPALITÉ

Le rapport de gestion permet de faire un arrêt sur image et de présenter les activités de l'année écoulée.

Le nombre de séances, de rencontres et de manifestations auxquelles les membres de l'exécutif participent est impressionnant. Il est difficile de chiffrer avec précision les heures consacrées par la Municipalité à la gestion communale.

Certaines heures sont rémunérées sous forme d'une indemnité fixe et d'autres par le biais de vacations. Il y a également une multitude d'heures informelles, comme par exemple une simple rencontre avec un-e citoyen-ne qui aborde la Syndic ou le Municipal par un « Puisque je te vois, j'en profite pour te poser la question ... » ou alors un débat improvisé dans le cadre d'une des nombreuses manifestations organisées par les sociétés locales.

La Municipalité apprécie tous ces contacts et les encourage. Ces divers échanges permettent de prendre les meilleures décisions pour le bien de la commune, tout en respectant les lois et les règlements.

Les activités collégiales

Elles correspondent :

- ⇨ Aux séances hebdomadaires qui se déroulent le mardi matin de 8h00 à 12h00. En 2018, la Municipalité a tenu 42 séances, au cours desquelles 1564 objets ont été traités et consignés dans 326 pages de procès-verbaux. 2 séances extra-muros ont été organisées, l'une à l'Hôtel de Ville à Aigle et la seconde au Château de Lutry.
- ⇨ Aux rencontres, en début ou en fin de séance hebdomadaire, avec des mandataires ou toute autre personne pour discuter de sujets spécifiques.
- ⇨ Aux séances extraordinaires fixées pour traiter d'objets précis, tels que l'élaboration du budget annuel.

La gestion d'un dicastère

Le Municipal consacre une part importante du temps dédié à sa fonction à la conduite des affaires de son dicastère, certaines fois en collaboration avec le personnel communal, avec des instances intercommunales ou à titre individuel.

Les principales tâches sont les suivantes :

- ⇨ Etudier les dossiers élaborés ou contrôlés par les services communaux destinés à être présentés lors des séances de la Municipalité ou du Conseil communal.
- ⇨ Participer à des séances concernant divers sujets, comme par exemple avec les commissions du Conseil communal, les autorités des communes voisines, les comités/conseils intercommunaux, les services cantonaux, les citoyens, les urbanistes, etc ...
- ⇨ Conduire la réalisation des projets.
- ⇨ Contrôler et gérer l'application des décisions municipales et cantonales.

La commune est représentée, par l'intermédiaire des membres de la Municipalité, au sein de multiples commissions, associations intercommunales, fondations, etc ... dont les activités sont liées à la gestion communale, aux projets communaux et régionaux ou qui sont au bénéfice d'une délégation de compétence. De plus, les membres de l'exécutif peuvent participer de manière régulière ou ponctuelle à des groupes de travail mis sur pied par les instances régionales ou par les départements cantonaux.

Nombre total d'heures effectuées par les membres de la Municipalité dans les secteurs suivants :

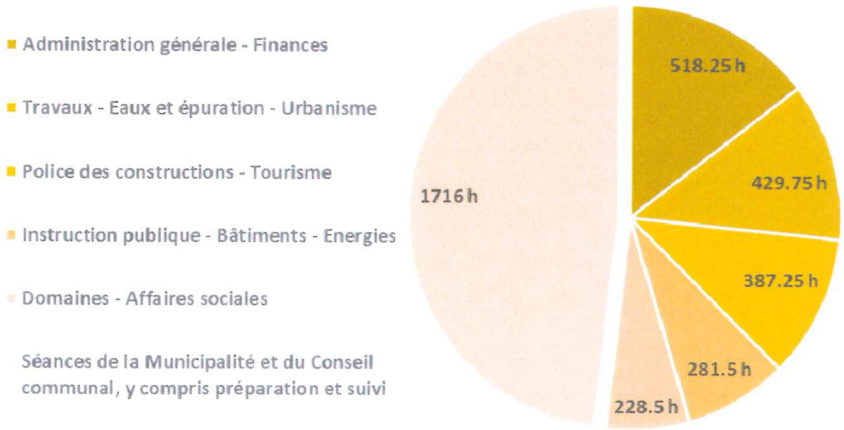

Les heures sont rémunérées par le biais des vacations, à l'exception des 1716 heures qui représentent la totalité des indemnités fixes allouées aux membres de la Municipalité.

AUTORISATIONS GÉNÉRALES

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature, les autorisations générales indispensables à la Municipalité pour gérer de manière efficiente et avec célérité certaines affaires communales.

En 2018, la Municipalité a fait usage à 3 reprises de l'autorisation d'acquisition et aliénation d'immeubles (acquisition des parcelles RF 1451, Aux Pleines Mosses, RF 172 et 173, aux Chenevières, Le Sépey).

RÉCEPTIONS OFFICIELLES

Pour la deuxième année consécutive, les trois communes des Ormonts et de Leysin se sont réunies pour organiser la réception des jeunes citoyens, qui s'est déroulée sur le territoire de la commune d'Ormont-Dessous le samedi 1er septembre. Le thème de « La Désalpe » a tout naturellement été choisi. 24 jeunes gens nés en 2000 ont répondu présents, dont 11 de la commune d'Ormont-Dessous.

La Municipalité a reçu le 2 septembre, également dans le cadre de La Désalpe de La Forclaz, les nouveaux habitants. Quelque 355 personnes ont été invitées et une centaine a répondu favorablement. La dernière réception date de 2013.

Le Noël des Ainés a réuni 77 personnes le 14 décembre à l'Espace nordique aux Mosses. Les autorités profitent de ce rapport pour remercier chaleureusement les organisatrices.

La Municipalité a également eu le plaisir de fêter 2 nonagénaires.

INFORMATIONS PAR SMS À LA POPULATION

La Municipalité a décidé d'adhérer à un service de communication par SMS qui permet de transmettre les avis officiels (fermeture d'une route, danger d'avalanche, coupure d'eau, manque d'eaux, etc ...) à toute personne préalablement inscrite. Pour s'abonner, il suffit d'envoyer un SMS avec le mot clé START ODESSOUS au numéro 723. Pour se désabonner le mot clé STOP ODESSOUS doit être envoyé au même numéro.

Depuis son activation en septembre 2018, ce service a été utilisé à plusieurs reprises. Plus de 600 personnes y sont abonnées.

INTERMUNICIPALITÉS

Les Municipalités de Leysin, d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous se sont rencontrées le 23 mai et le 15 novembre 2018 pour s'entretenir sur les dossiers intercommunaux. Le règlement général de police, l'association intercommunale scolaire Les Ormonts-Leysin (AISOL) et la rencontre des jeunes citoyens ont été les principaux objets traités.

Les Municipalités d'Ormont-Dessus et d'Ormont-Dessous ont, quant à elles, tenu une séance pour traiter de différents points, notamment la route des Voëttes et Le Cotterg.

La rencontre avec l'autorité exécutive d'Aigle, qui est devenue une tradition, a eu lieu à Ormont-Dessous en 2018.

Nous tenons ici à relever l'excellente entente avec nos communes voisines.

VISITE PRÉFECTORALE DU 10 DÉCEMBRE 2018

La tenue des différents registres et procès-verbaux des bureaux de l'administration communale et des archives n'a donné lieu à aucune remarque particulière de la part de la représentante du Conseil d'Etat, laquelle s'est déclarée satisfaite de la gestion administrative de notre commune.

DICASTÈRE DE MME GRETEL GINIER, SYNDIC
ADMINISTRATION GÉNÉRALE & FINANCES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ressources humaines

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2018 est de 17 collaboratrices et collaborateurs.

Les employés communaux suivent régulièrement des formations continues dans les secteurs d'activités qui les occupent.

Secrétariat municipal

Dans les grandes lignes, le secrétariat municipal centralise et coordonne toutes les affaires traitées par la Municipalité. Il assume également le secrétariat et diverses tâches du service technique et collabore avec le bureau électoral pour les votations et les élections.

Mme Isabelle Mermod Gross, secrétaire municipale, taux d'activité 80%.

Mme Deborah Borloz, secrétaire, taux d'activité 60%.

Mme Micheline Nauer, secrétaire, taux d'activité 50%.

M. Tomas Cunha Macedo, apprenti, employé de commerce, profil E.

De janvier à mai Mme Deborah Borloz a été remplacée pendant son congé maternité par Mme Julie Parisod.

Service technique

Ce service s'occupe principalement de la police des constructions et de l'urbanisme.

Une description des tâches de ce service est mentionnée sous les rubriques « Police des constructions » et « Urbanisme ».

M. Jacques Pittet, technicien communal, taux d'activité 20%, avec la collaboration du secrétariat municipal.

Bourse communale

La bourse gère toutes les affaires financières de la commune, dont l'élaboration du budget et le bouclement des comptes.

Le boursier assure également le remplacement de la préposée au contrôle des habitants.

M. Bertrand Bigler, boursier communal, taux d'activité 100%.

Contrôle des habitants

Le bureau du contrôle des habitants est la porte d'entrée dans une commune. Il a notamment pour tâches la tenue du registre des habitants.

La préposée assure également le remplacement du boursier communal.

Mme Laure Dupertuis, préposée, taux d'activité 50%.

Mme Dupertuis a obtenu en 2018 le diplôme à la formation certifiante de contrôle de l'habitant.

Service des travaux et des eaux

Les tâches liées à ce service sont détaillées dans les rubriques correspondantes ci-après.

M. Didier Dupertuis, chef de service, taux d'activité 40%.

M. Alain Sittinger, chef d'équipe voirie, 100%.

M. Pascal Nellen, surveillant STEP et réseau d'eau, taux d'activité 100%.

M. Félix Chabloz, responsable déchetterie, taux d'activité 100%.

MM. Etienne Borloz, Nicolas Pasche et Andries Venker, employés voirie, taux d'activité 100%.

Deux auxiliaires ont été engagés pour la saison estivale.

M. Jean-Pierre Ginier, quant à lui, reste fidèle à la commune à la fonction de garde municipal.

Sécurité publique

L'assistant de sécurité publique assure la gestion des agents de parcage, le contrôle du stationnement, la pose de signalisation et d'autres tâches liées à cette fonction.

M. Malik Belkacem, assistant de sécurité publique, taux d'activité 20%.

Conciergeries des bâtiments communaux

Outres les tâches liées au nettoyage, les concierges s'occupent également de travaux divers dans les bâtiments.

M. Carmelo Mastroieni, concierge du collège du Sépey, taux d'activité 100%.
M. Charles-Albert Raymond, concierge des églises des Mosses et de Cergnat, du chalet du Carroz, du collège de La Forclaz, de la maison de commune et de l'Espace nordique aux Mosses, taux d'activité 100%.

Portefeuille d'assurances

La commune peut s'appuyer sur les larges compétences de son mandataire pour gérer au mieux le portefeuille d'assurances.

Service informatique

L'évolution technologique a imposé à la commune de migrer son central téléphonique vers la téléphonie IP.

Les données et les programmes informatiques communaux sont hébergés chez un mandataire depuis 3 ans, à la satisfaction des utilisateurs. Il s'agit pour la commune d'une solution sûre de sauvegarde des nombreuses données numériques.

Le matériel informatique, régulièrement renouvelé, permet aux collaboratrices et aux collaborateurs de travailler de manière efficiente.

Le site internet, toujours intensément fréquenté, offre les informations de base utiles à tout un chacun.

Afin de répondre aux besoins des services communaux et du public, un guichet cartographique est disponible depuis plus de 4 ans. Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférentes au territoire communal.

Information/communication au public

Les supports d'information au public sont principalement la presse écrite (la feuille des avis officiels et le journal communal Le Cotterg, Le Régional et le quotidien 24 Heures), le site internet communal ainsi que le pilier public.

Radio Chablais relaye également beaucoup d'information et communique sur les différentes manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

Maison de commune

Divers travaux ont été réalisés à l'intérieur du bâtiment communal conformément au préavis 9/2017. Les nouveaux sols modernisent les locaux et le système de contrôle d'accès électronique des portes renforce la sécurité et permet un contrôle efficace des entrées et des sorties des locaux par les personnes autorisées.

Manifestations

Toutes les manifestations, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs ou autres, doivent être annoncés à la commune qui délivre une autorisation. Dans certains cas, les services cantonaux doivent également donner une autorisation.

Le portail cantonal des manifestations « Pocama » permet de réunir en un seul document toutes les demandes nécessaires à l'organisation d'un événement (permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques, matériel nécessaire, etc ...).

En 2018, la commune a validé 16 demandes via ce portail, 8 pour des manifestations se déroulant sur le territoire communal et 8 pour des événements de passage tels que courses pédestres et courses cyclistes.

De nombreuses manifestations sont organisées dans la commune. Pour bon nombre d'entre-elles, la Municipalité met à disposition des locaux et/ou du matériel et/ou du personnel. Certains événements sont soutenus par la commune qui offre ses prestations. Pour l'année 2018, l'aide apportée aux manifestations correspond à un montant de l'ordre de CHF 50'000.00.

Statistique de la population

Au 31 décembre 2018 la commune recense 1'140 habitants, dont 954 suisses et 186 étrangers.

Répartition de la population résidente par hameau

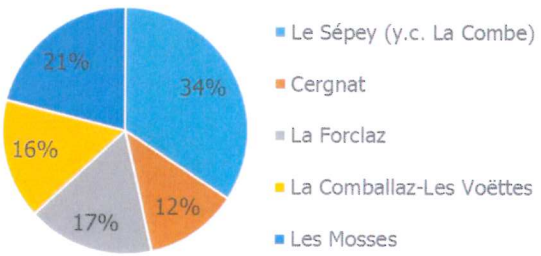

Répartition de la population résidente par âge

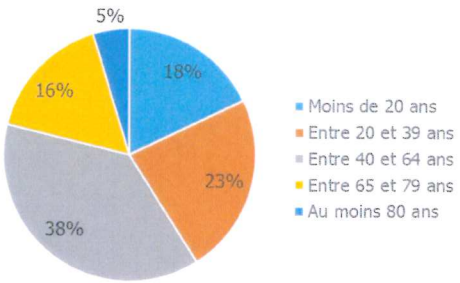

Unions des communes vaudoises (UCV)

Pour mémoire, la commune d'Ormont-Dessous fait partie de l'Union des communes vaudoises qui regroupe 277 communes du canton au 1er janvier 2018. Cette association sert de relais entre ses membres et les autorités cantonales et/ou fédérales lors de discussions sur les projets de lois mis en consultation avant votation, cela sur toutes les grandes problématiques financières qui touchent aux communes.

La commune d'Ormont-Dessous fait partie du conseil des 50 qui se rencontre 4 fois par année. Les thèmes principaux abordés lors de ces séances au cours de l'année 2018 sont les suivants :

- ⇨ L'élaboration du cadre de référence pour l'accueil collectif de jour parascolaire.
- ⇨ Les constructions scolaires, afin de clarifier les rôles canton/communes en matière de planifications et d'équipements scolaires, notamment la problématique des tableaux interactifs.
- ⇨ Le nouveau plan comptable MCH2.
- ⇨ Sans oublier la nouvelle péréquation, thématique compliquée, le but étant que les intérêts de chacun puissent être défendus.

Séances des syndics du district d'Aigle

La réunion des syndics a lieu périodiquement. Ces séances offrent aux 15 syndics du district d'Aigle la possibilité de s'informer réciproquement, d'échanger leurs points de vue sur des sujets et des problèmes régionaux, de se concerter sur des solutions à apporter et de dégager ainsi des éléments d'appréciation permettant d'harmoniser les décisions des Municipalités.

En 2018, les syndics se sont réunis à quatre reprises. Mme la Syndic Gretel Ginier a eu le plaisir d'accueillir une de ces séances à Ormont-Dessous dans la salle du Conseil communal. Une réunion s'est déroulée en présence des député-e-s du district d'Aigle.

Les sujets suivants ont entre autres été abordés :

- Discussion sur les Jeux olympiques de la jeunesse 2020.
- Organisation de la visite du Conseil d'Etat dans le district d'Aigle.
- Projet d'un Conseil des jeunes dans le Chablais.
- Présentation et discussion sur l'action AZIMUT.
- Sensibilisation des communes vaudoises à la relève médicale.

FINANCES

Au terme d'une nouvelle année intensive et fructueuse, la Municipalité peut réaffirmer que les finances communales sont sous contrôle. Le programme des investissements a été entièrement couvert par la marge d'autofinancement, la commune n'a, par conséquent, pas eu recours à de nouveaux emprunts.

Le bouclement 2018 est bon. Les chiffres clefs sont les suivants :

- ⇨ Une marge d'autofinancement de CHF 1'268'284.41.
- ⇨ Un excédent de produits de CHF 440'654.60, avant amortissements extraordinaires et réserve de CHF 400'000.00.
- ⇨ Une réduction de la dette bancaire de CHF 7'346'191.17 à CHF 7'092'791.17.

Du point de vue financier, l'année 2018 peut être considérée comme une année exceptionnelle. La prudence reste cependant de mise car le résultat de l'exercice 2018 est unique et lié à des conditions particulières. Les principales raisons de ce bon résultat sont dues à des rentrées d'impôt de personnes physiques supérieures aux prévisions et à une attention rigoureuse portée aux dépenses. L'exercice 2018 est ainsi présenté avec le sourire et avec les remerciements de la ministre des finances à ses collègues pour leur rigueur, aux membres du Conseil communal pour leurs décisions, et à tous les collaborateurs qui ont grandement participé au bon fonctionnement de la commune.

Résultat du compte de fonctionnement 2018

Le budget de fonctionnement de l'exercice 2018 proposait un excédent de charges de CHF 102'204.00. Le résultat de l'exercice terminé affiche, quant à lui, un excédent de produits de CHF 40'654.60, soit une amélioration du résultat envisagé de CHF 142'858.60.

Résultat du compte des investissements 2018

Le compte des investissements affiche pour 2018 un total net d'investissements de CHF 8'865'816.64 contre CHF 8'730'988.37 en 2017. L'état des investissements réalisés, en cours ou votés, figure dans l'édition du budget 2019.

Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement est de CHF 1'268'284.41, ce qui représente 15.46% du total des recettes (après déductions des imputations internes, prélèvements sur réserves et financements spéciaux). Le budget 2018 projetait une marge d'autofinancement de CHF 466'436.00.

Dette communale

Endettement net par habitant

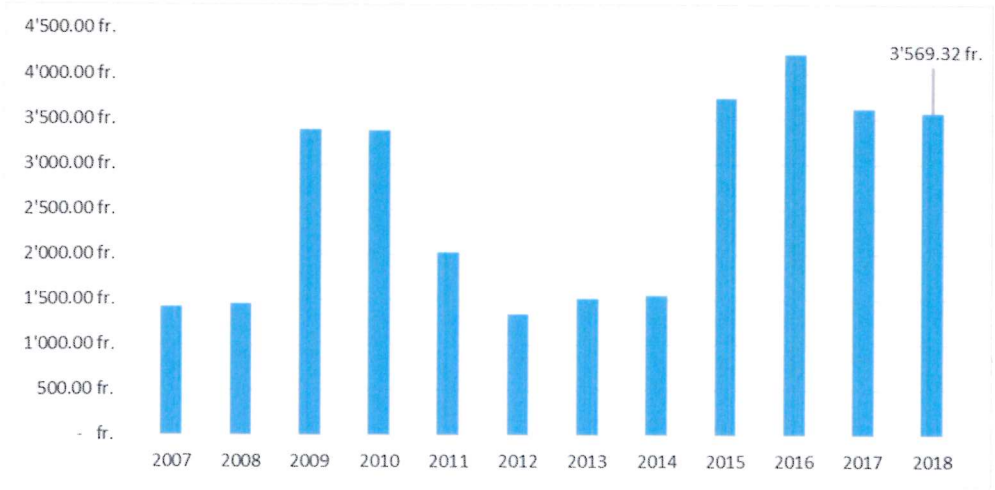

Amortissements

Au vu du résultat positif obtenu, il a été décidé de procéder à des amortissements extraordinaires et réserve pour un montant de CHF 400'000.00. Ci-après la liste des dépenses concernées par cette opération :

⇨ CHF 100'000.00 - Fonds de réserve « péréquation ».

⇨ CHF 150'000.00 - Collège intercommunal d'Aigremont (sur la part d'Ormont-Dessous).

⇨ CHF 150'000.00 - Transformations du collège primaire du Sépey.

Ces amortissements, exécutés lorsque les comptes sont positifs, permettent de diminuer les investissements et éviter ainsi de reporter des charges sur les générations futures.

Fonds de réserve

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du bénéfice figurant dans les comptes annuels. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement les amortissements comptables.

Comme mentionné ci-dessus, cette année un montant de CHF 100'000.00 a été attribué au fonds de réserve « péréquation », et ce au vu des diverses discussions entre l'Etat et les communes. Comme annoncé il y a déjà plusieurs mois, la répartition de la péréquation sera modifiée.

Une réserve « chauffage à distance » de l'ordre de CHF 19'622.52 a été mise en compte. Cette réserve est prévue pour la rénovation future du chauffage à distance.

DICASTÈRE DE M. ROGER DURGNAT, MUNICIPAL
POLICE DES CONSTRUCTIONS - TOURISME

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Une diminution des demandes de permis de construire a été constatée en 2018. 32 dossiers ont été ouverts contre 44 en 2017.

26 permis de construire ont été octroyés en 2018 (2 pour le même dossier), dont 6 pour des dossiers ouverts en 2017, pour les objets suivants :

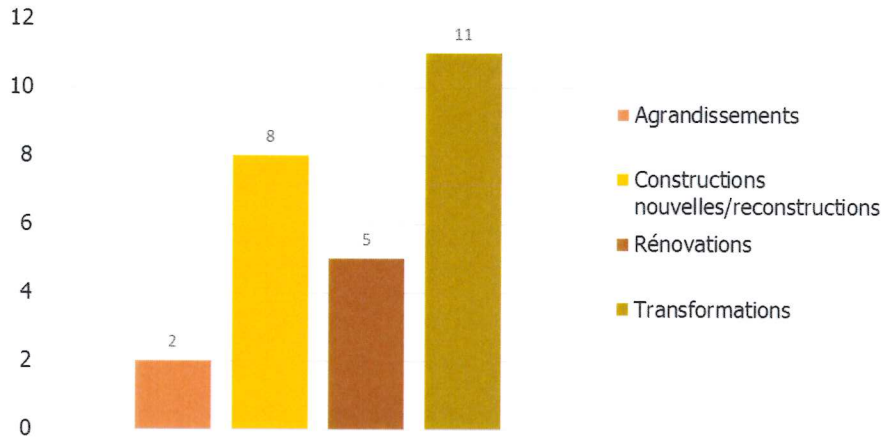

13 dossiers ouverts en 2018 n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire au 31 décembre.

30 permis d'habiter/d'utiliser ont été délivrés au cours de l'année (dossiers ouverts depuis 2009).

En application de l'article 118, alinéa 1, de la loi du 14 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions, la Municipalité a dû retirer 2 permis de construire, les travaux n'ayant pas débuté dans le délai de validité du permis (2 ans, prolongeable d'une année).

Le service technique est appelé à donner tous les renseignements nécessaires en matière de police des constructions et d'aménagement du territoire, notamment sur :

- ⇨ Les procédures de demande de permis de construire (dispense d'enquête publique, enquête publique, demande préalable, etc ...).
- ⇨ Les demandes de permis de fouille.
- ⇨ Les passages de canalisations (eaux usées, eau potable, eaux claires, etc ...).
- ⇨ Les fosses septiques.
- ⇨ Les citernes à mazout.
- ⇨ Les autorisations diverses (pose d'échafaudage, de bennes, etc ...).

Outre les dossiers de demande de permis de construire et le suivi qui en découle, le service technique a également pour tâche la mise à jour des différentes bases de données tant cantonales que communales.

Au niveau communal, les registres des citernes et des autorisations de déversement des eaux usées doivent notamment être tenus à jour.

Quant au niveau cantonal, ce sont le registre des bâtiments ainsi que la statistique trimestrielle de la construction qui font l'objet de mises à jour.

Registre des citernes à hydrocarbures

Il recense toutes les informations relatives à ces installations (situation de l'installation, date des contrôles, etc ...). Chaque année, la Municipalité invite les propriétaires concernés à contrôler leur citerne. Le contrôle périodique des installations, tous les 10 ans, n'est pas obligatoire mais vivement recommandé. Elle rappelle également que celles-ci sont soumises à un devoir d'entretien et de vigilance.

La liste des citernes à hydrocarbures est présentée lors de l'inspection annuelle de la préfecture.

Registre des autorisations de déversement des eaux usées

Il recense toutes les autorisations cantonales délivrées pour le déversement des eaux usées après traitement, par exemple en milieu naturel ou dans une installation particulière. Sont également recensés les contrats de vidange conclus entre les propriétaires d'une installation particulière et une entreprise agréée pour la vidange de cette dernière. La Municipalité est compétente pour autoriser une vidange tous les 2 ans si le bien-fonds est occupé en résidence secondaire. Les installations particulières des chalets occupés à l'année doivent être vidangées annuellement.

Registre des bâtiments et statistique trimestrielle de la construction

Ces deux bases de données sont étroitement liées entre elles et également à la base de données de la CAMAC (centrale des autorisations en matière d'autorisation de construire) sur laquelle chaque dossier transmis au canton (enquête publique ou dispense d'enquête) est enregistré.

Le registre des bâtiments, comme son nom l'indique, recense tous les bâtiments construits sur le territoire communal (chalets, bâtiments agricoles, etc ...). Un numéro d'identification fédéral est attribué à chaque bâtiment. L'adresse ainsi que les renseignements relatifs aux logements sont également recensés.

TOURISME

Association touristique Aigle - Leysin - Col des Mosses (ATALC)

La Municipalité a participé aux réunions du comité directeur et du conseil du tourisme.

En ce qui concerne les activités de l'association, se référer au rapport de gestion de cet organisme.

La Municipalité tient à relever la belle réussite du projet Ailyos qui a permis aux visiteurs de découvrir une galerie d'art en plein air. L'objectif est de rendre ce projet culturel pérenne.

On relèvera aussi ici la démission du directeur au 30 novembre 2018.

Sociétés de développement et sociétés locales

Les sociétés de développement et les sociétés locales ont reçu le soutien de la commune. La Municipalité profite ici de les remercier pour leur engagement.

Agents de parcage

Les agents assurent les services de parcage tout au long de l'année pour les manifestations et les autres événements en plus du parcage hivernal aux Mosses.

COURS D'EAU

Suite aux intempéries du 23 janvier 2018, divers contrôles ont été faits par le GFLO qui a dû intervenir en mesure d'urgence dans la Grande Eau pour l'enlèvement des embâcles et des coupes d'arbres dangereux dans le gabarit hydraulique. Ces travaux ont été effectués le 9 février 2018.

Plantes néophytes

La commune est responsable, sur son territoire, de la lutte des plantes néophytes (plantes exotiques envahissantes).

En 2018, en collaboration avec le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (PNR), les endroits suivants ont fait l'objet de travaux :

Les 18 et 19 juin, avec des hommes du service civil, sur les berges de La Raverette et ses affluents, environ 12 m^3 de Berces du Caucase ont été coupés. Ces m^3 ont été pris en charge par les employés communaux et conduits à Monthey à la SATOM pour destruction.

Le 8 août, des enfants de la colonie de vacances de Lutry, au Col des Mosses, ont arraché, sur le site de l'ancienne décharge de l'Arsat, environ 2 m^3 d'Alpiste roseau picta. Ces plantes ont été conduites à la déchetterie du Sépey pour destruction.

Pour information, toujours en collaboration avec le PNR, lequel est associé avec le département du territoire et de l'environnement, une barrière d'interception temporaire a été installée sur les berges de la Raverette. Ce dispositif est destiné à intercepter les batraciens pour leur éviter la mort sur la route du Col des Mosses. Cette barrière a permis de récolter et de faire traverser 3'766 amphibiens.

SERVICE DU FEU

L'ECA a fourni deux nouveaux véhicules TP 2000-COBRA, un pour le site des Diablerets et l'autre pour celui de Leysin, d'une valeur d'environ CHF 650'000.00 chacun. Une formation spécifique sera organisée en 2019 pour l'utilisation de ce type de véhicule.

DICASTÈRE DE M. MICHEL GINIER, MUNICIPAL
INSTRUCTION PUBLIQUE - BÂTIMENTS - ENERGIES

ECOLES

Collège d'Aigremont

La pose de stores côté Nord a été nécessaire au vu de l'ensoleillement.

Des angles en acier ont été posés sur les murs en plâtre intérieurs pour les protéger.

Collège du Sépey (collège primaire)

Conformément au préavis 7/2017 un local de rangement pour les tables et les chaises de la grande salle a été construit dans la cour du collège. Son emplacement a été défini en collaboration avec les sociétés utilisatrices de la grande salle. Ce local donne accès directement à la grande salle et permet l'aménagement d'un bar lors de manifestations.

AISOL - ESOL

Le comité directeur de l'association intercommunale scolaire les Ormonts - Leysin s'est réuni à 12 reprises en 2018. Pour toute information se référer au rapport de gestion de l'AISOL.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Des travaux d'entretien courant ont été exécutés dans les bâtiments communaux, entre autres la réfection d'une douche au restaurant du lac Lioson et des travaux de peinture au sous-sol du collège de La Forclaz. Des travaux de liaison entre la régie et la domotique ont été exécutés à l'Espace nordique aux Mosses. Ce bâtiment a rencontré des problèmes de chauffage. La vis sans fin et le moteur du silo à plaquettes devront être remplacés.

Statistique des locations

En 2018 on comptabilise 46 réservations du collège de La Forclaz ; 15 de la grande salle du Sépey ; 18 du chalet du Carroz et 64 de la maison de l'Espace nordique des Alpes vaudoises aux Mosses plus 6 pour le badminton. Les bureaux de l'ENAV ont été, quant à eux, occupés à 20 reprises.

POLICE

Sécurité publique

58 contraventions ont été infligées par l'assistant de sécurité publique pour des véhicules en infraction du 1er janvier au 31 décembre 2018, ce qui représente un montant encaissé de CHF 4'880.00.

12 dénonciations ont fait l'objet d'ordonnances pénales pour un montant de CHF 3'420.00. Ces dénonciations concernent des infractions au règlement de police, à celui sur la gestion des déchets et à des violations d'une mise à ban.

L'élaboration du nouveau règlement de police, en collaboration avec les communes d'Ormont-Dessus et de Leysin, a donné lieu à de nombreuses séances, consultations et corrections. Dès l'adoption de ce nouveau règlement par les instances cantonales, un préavis sera présenté au Conseil communal.

ENERGIE

Un cours sur l'énergie a été mis en place par le canton en vue des adaptations communales pour la Vision Energétique 2050. Le résultat donnera lieu à une réflexion globale pour une mise en application pour la commune.

DICASTÈRE DE M. MARCEL BORLOZ, MUNICIPAL
TRAVAUX & EAUX-EPURATION & URBANISME

TRAVAUX

Organisation

La nouvelle organisation, qui regroupe le personnel technique (voirie, déchetterie, service des eaux/épuration, conciergeries des bâtiments communaux à l'exception du collège du Sépey) s'avère efficace et permet d'optimiser les interventions et d'ordonner le travail de manière adéquate.

Les collaborations intercommunales avec la commune d'Ormont-Dessus, tant dans le secteur du personnel que dans celui du matériel, s'avèrent très efficientes et à la satisfaction du chef de service et de la Municipalité.

Travaux courants assumés par la voirie

Il est évident qu'il n'y a pas beaucoup de changement concernant les travaux courants assumés par la voirie d'une année à l'autre. Ils se résument à : entretien des routes, fauchage, élagage, nettoyage des villages, déchets, ordures ménagères, surveillance de la déchetterie, entretien des cimetières, marché au bétail, remise en état des chemins et routes, déneigement d'une partie des routes communales et salage de l'entier du réseau. Les missions énumérées ci-dessus ne sont pas exhaustives.

Cette année encore, le service de la voirie a été mis à contribution suite aux intempéries et chutes de neige qui se sont abattues sur la région. De ces mauvaises conditions, quelques déformations de chaussées ont été constatées. Le service a dû intervenir en urgence pour des ruissellements plus ou moins importants à divers endroits de la commune. Des interventions ont été nécessaires pour des caniveaux et conduites bouchées.

73 interventions ont été exécutées par le personnel de la voirie. Ces travaux ont consisté à entretenir des tronçons de routes endommagés, les bâtiments communaux, les installations sportives et les services industriels. La diminution des interventions au regard de celles de ces dernières années est due à des travaux beaucoup plus conséquents qui ont nécessité des engagements plus longs.

Dans l'ensemble, il sied de préciser que ce n'est pas moins de 90 tonnes d'enrobé qui ont été posés et mis en place par l'équipe communale.

Les travaux sont toujours aussi divers que variés, ce qui permet d'éviter la routine.

En plus de l'activité courante, le personnel est toujours plus sollicité pour prêter main forte dans le cadre des nombreuses manifestations qui se déroulent sur le territoire communal.

Travaux délégués à des tiers

L'objectif visé par les travaux est d'entretenir et d'améliorer le réseau de dessertes communales en fonction des conditions actuelles et du trafic.

Les tronçons concernés ont fait l'objet de demandes de crédit par le biais de préavis. Pour les travaux prévus au budget, le Conseil communal a régulièrement été informé lors de ses séances.

Déneigement

Les conventions de déneigement avec les entreprises privées pour l'ouverture hivernale du réseau routier sont arrivées à échéance fin septembre 2018.

Les secteurs à déneiger ont été mis en soumission en été 2018 et adjugés aux entreprises suivantes pour une durée de 5 ans, soit jusqu'au 30 septembre 2023. Elles ne seront pas renouvelées tacitement.

Ellès Jardin Sàrl pour le secteur « Route des Layets - La Forclaz ».

Garage du Lioson Sàrl pour le secteur « Les Mosses ».

Garage des Ormonts Sàrl pour le secteur « Les Matélons - La Comballaz ».

Agritravaux Sàrl pour le secteur « Les Voëttes ».

Le service communal de la voirie, quant à lui, poursuit le déneigement du secteur du Sépey (haut du village, bas du village, Aux Plans, Trétorrent-Fenilet-Planches-Dessus, Frasse-Pont de la Tine, Martorey, Combaz-Vélard).

DECHETTERIE

Toutes les normes sécuritaires imposées à une déchetterie sont respectées (règlement SENS, stockage des huiles, etc ...).

La fresque peinte par Mme Cathy Paturel a été fixée sur le nouveau bâtiment à l'entrée de la déchetterie ce qui lui donne un côté convivial. La commune a reçu de nombreuses félicitations. La Municipalité profite de ce rapport pour remercier sincèrement Mme Paturel pour son œuvre.

Ordures ménagères

Quelques chiffres sur les déchets collectés :

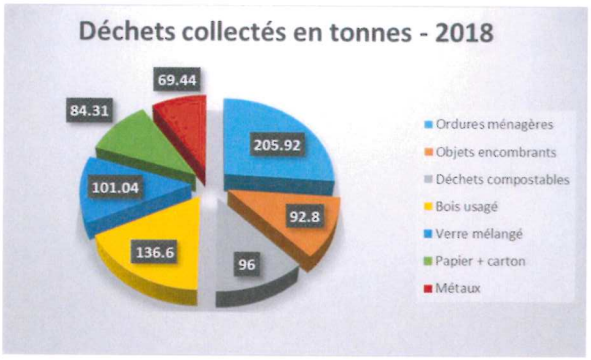

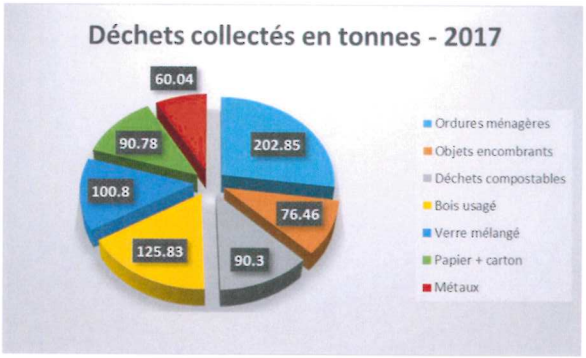

786 tonnes de déchets en 2018 contre 747 en 2017, soit une légère augmentation.

En plus des déchets mentionnés ci-avant, on relèvera encore la collecte de 4,72 tonnes de PET, 4,1 tonnes de textiles, 1,75 tonne de déchets spéciaux des ménages (peinture, médicaments, néons, etc ...), 2,2 tonnes de piles et batteries, 7,9 tonnes de matériel électroménager et 3,7 tonnes de matériel électronique.

En 2013, la Municipalité a signé une convention avec la SATOM pour assurer la gestion des restes d'aliments des établissements publics. Cette prestation « GastroVert », offerte aux établissements publics sis sur le territoire communal et à la cantine du collège d'Aigremont, diminue de manière probante le tonnage des ordures ménagères. Quelque 343 containers de 120 litres ont été collectés en 2018, ce qui prouve que les bénéficiaires de ce service l'utilisent à bon escient.

<u>Sacs taxés</u>

Des contrôles réguliers sont effectués et il est apparu une diminution de sacs non-taxés en cours d'année. Lors de ces contrôles plusieurs personnes ont été identifiées et dénoncées.

Conformément à l'annexe du règlement communal sur la gestion des déchets, 80 sacs de 35 litres sont offerts lors de la naissance d'un enfant domicilié dans la commune ou lors de l'arrivée dans celle-ci d'une famille avec un enfant de moins de 1 an, et 50 sacs de 35 litres par année sont remis gratuitement aux personnes âgées de 85 ans et plus résidant dans leur propre domicile.

Pour l'année 2018, cela représente 2'320 sacs offerts.

SERVICE DES EAUX

Le 28 février 2018, le Conseil communal a accepté la modification du règlement sur la distribution de l'eau et les actes de concessions. Le Chef du département de l'économie, de l'innovation et du sport a approuvé ces documents en date du 23 mars 2018. Le service de la consommation et des affaires vétérinaires a relevé que la concession en faveur de la société de l'eau de La Forclaz contient un certain nombre d'irrégularités relativement importantes qu'il s'agira de modifier. A ce jour, la Municipalité est dans l'attente de la nouvelle version.

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2016, la Municipalité a présenté un préavis pour la réalisation d'un plan directeur de distribution de l'eau (PDDE). Le bureau d'ingénieurs mandaté travaille à son élaboration mais se trouve actuellement dans une impasse pour finaliser le projet. En effet, dans l'élaboration d'un PDDE il est demandé qu'en cas de crise la distribution de l'eau soit garantie. Pour le secteur des Mosses, la Municipalité doit trouver un moyen pour approvisionner le réservoir par un bouclage à un autre réseau ou à une autre source. La Municipalité a mandaté un bureau spécialiste en hydrologie pour effectuer des recherches pour savoir s'il y a un potentiel de sources qui pourraient augmenter la capacité en eau. Le Conseil communal sera tenu informé dès que le rapport du bureau sera réalisé.

Quelques interventions ont été nécessaires pour maintenir le réseau en bon état.

12 bornes hydrantes ont été changées aux Mosses.

Cette année, pour éviter d'aligner des chiffres, il a été décidé de montrer le cheminement de l'eau par un schéma, de son captage aux consommateurs, ainsi que le débit par un graphique.

<u>Débit du captage de Lioson</u>

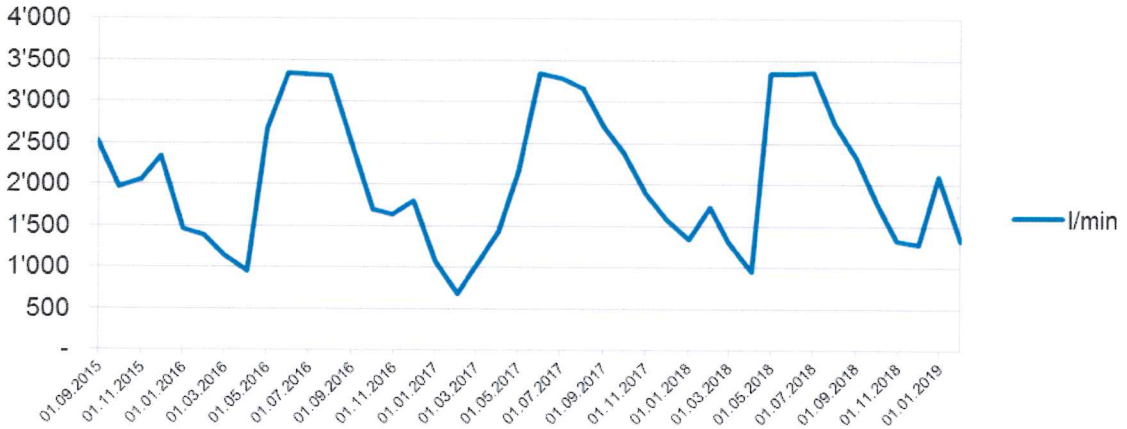

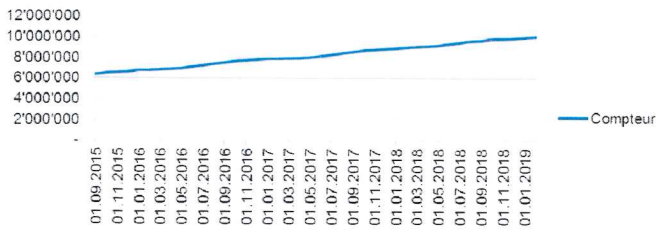

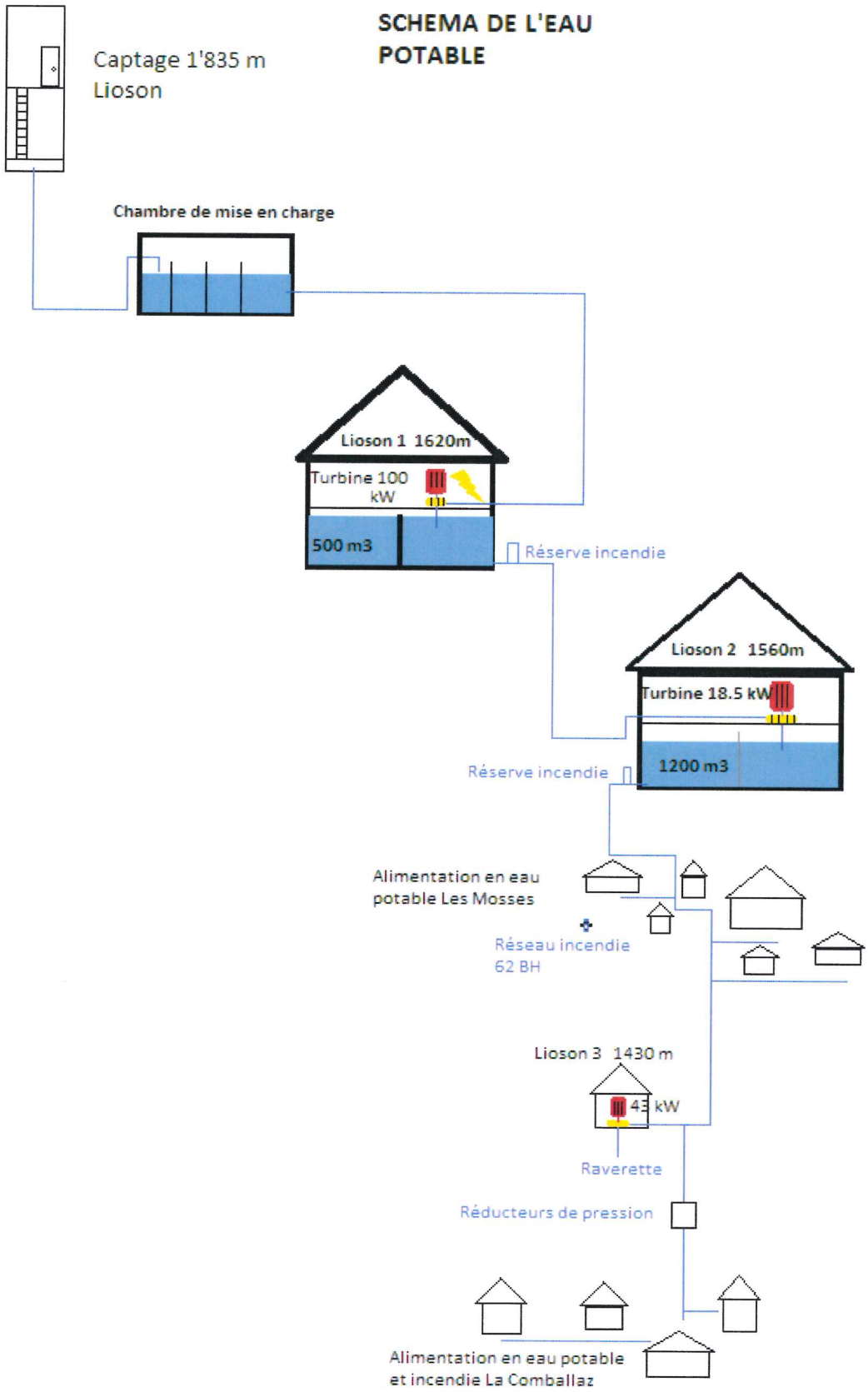
SCHEMA DE L'EAU POTABLE
Captage 1'835 m
Lioson
Chambre de mise en charge
Lioson 1 1620m
Turbine 100 kW
500 m3
Réserve incendie
Lioson 2 1560m
Turbine 18.5 kW
1200 m3
Réserve incendie
Alimentation en eau potable Les Mosses
Réseau incendie 62 BH
Lioson 3 1430 m
43 kW
Raverette
Réducteurs de pression
Alimentation en eau potable et incendie La Comballaz

EPURATION

STEP du Sépey

En 2018, un incident est venu troubler le bon fonctionnement de la STEP. Lors du nettoyage annuel des bassins et de la déshydratation des boues, de l'eau provenant de la presse à boue s'est écoulée dans le ruisseau du Sépey. Cet écoulement a provoqué une pollution maîtrisée très rapidement par l'intervention de l'entreprise Kupfer et Fils SA. M. Louis Anex, garde pêche, et M. Claude-Alain Jaquerod de la direction générale de l'environnement, sont venus sur place pour constater l'incident. Un protocole de nettoyage a été mis en place dans le but d'éviter un nouveau problème.

En règle générale, les analyses sont bonnes et respectent la législation en vigueur. Les analyses négatives sont dues à un apport d'eau trop froide qui empêche la biologie de fonctionner de manière optimale. La température idéale se situe à environ 12 degrés alors que l'on mesure des températures de l'ordre de 6 à 8 degrés en hiver, voire même au printemps.

STEP de La Forclaz

Comme déjà annoncé à plusieurs reprises, la situation actuelle n'est plus envisageable sur le long terme. La Municipalité doit s'atteler à trouver une solution à brève échéance.

MICROCENTRALES HYDROÉLECTRIQUES

Les microcentrales fonctionnent bien. Aucun problème technique durant l'année. La quantité d'énergie pour l'année 2018 s'élève à 437'579.25 kWh, rétribués à 22.5 ct/kWh.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Durant l'année, la Municipalité a poursuivi le travail exigé par la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Pour rappel, ces obligations permettront à la commune d'établir son plan d'affectation (PA).

Favoriser le développement des activités touristiques et économiques

Plan directeur régional (PDR)

Pour mémoire, les Alpes vaudoises se sont dotées d'une stratégie régionale de valorisation touristique et de positionnement, dont l'enjeu majeur est la configuration d'un « projet de territoire ».

Les travaux pour l'élaboration du PDR ont bien avancé. Les séances regroupant les acteurs concernés ont permis à tout un chacun de s'exprimer et de défendre ses projets. Les discussions ont évolué dans le respect et avec la volonté d'aller de l'avant. Le PDR devrait être présenté dans le courant de l'année 2019.

Zones de tranquillité de la faune

Selon la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages, les cantons doivent protéger les animaux sauvages contre les dérangements. Puisque les Alpes vaudoises se sont déjà regroupées pour l'élaboration d'un PDR, le canton de Vaud a profité d'y intégrer les zones de tranquillité. Ces zones ont été définies par une démarche participative impliquant l'ensemble des acteurs concernés. Les échanges ont été constructifs. La commune d'Ormont-Dessous est principalement concernée par des zones situées dans le secteur du Mont d'Or, entre les Petits lacs et le lac Lioson et dans la région des Chavonnes.

PA de La Forclaz et des hameaux de Cergnat et de La Combe

Les nouveaux plans d'affectation et leurs règlements sont à bout touchant.

DICASTÈRE DE M. PHILIPPE MORIER, MUNICIPAL

DOMAINES & AFFAIRES SOCIALES

DOMAINES ET ALPAGES

L'entretien des parcelles et des alpages communaux par les locataires est conforme aux exigences des baux à ferme.

En plus de l'entretien courant des bâtiments et de leurs abords, un important travail de talutage a été nécessaire devant le chalet des Chavonnes suite au piétinement du terrain par le bétail.

La société vaudoise d'économie alpestre a organisé son traditionnel concours d'alpages. En 2018, 3 alpages situés sur le territoire communal y ont participé, dont l'alpage communal Les Lagots.

GROUPEMENT FORESTIER LEYSIN - LES ORMONTS

Le rapport annuel du GFLO fait état des plantations, des soins aux jeunes peuplements et des coupes de bois. Il peut être consulté auprès de cette institution.

Bilan de gestion

Soins aux jeunes peuplements : 1'037 ares

Coupes : 290 m^3

Chablis débardés : 95 m^3

Bois laissé sur place : 259,6 m^3

Vente de bois : 385 m^3

Bois d'énergie

Le volume de plaquettes vendu en 2018 s'élève à 3'495 m^3, ce qui représente 1'400 m^3 de volume de bois brut (billons).

2018 a vu la réalisation de la construction du dépôt forestier aux Chenevières au Sépey.

PARC NATUREL RÉGIONAL GRUYÈRES PAYS-D'ENHAUT

La commune fait partie du parc depuis sa création en 2010.

Le but de l'association est de préserver la nature à l'intérieur du périmètre défini par des mesures concrètes ainsi que par la promotion des produits fabriqués par les acteurs économiques de la région (fromages, charcuteries, miel, tisanes, etc ...). La promotion du bois pour toutes les constructions appuyées par Lignum Vaud et Fribourg, la préservation des châtaigneraies, essentiellement dans la région de Villeneuve, la conservation des prairies de narcisses sur les hauts de Caux ainsi qu'au Pays-d'Enhaut, font également partie de ces mesures.

Le Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut est un des premiers parcs suisses à avoir labellisé diverses spécialités du terroir du parc, produits affichant les valeurs de la marque.

En 2018, le périmètre du parc s'est agrandit avec l'adhésion des communes de Corbeyrier, Gruyères, Jaun, Saanen (pour Abländchen). Le périmètre s'est également agrandit sur le territoire de la commune d'Ormont-Dessous (région Mont d'Or et Pierre du Moëllé).

La commune fait partie du conseil du parc et participe ainsi aux décisions prises lors des 4 assemblées annuelles.

GLISSEMENT DE LA FRASSE

Suite aux importants travaux de stabilisation du terrain exécutés entre 2007 et 2009, les résultats sont à la hauteur des objectifs définis. La vitesse du glissement a passé d'environ 10 cm annuellement à 0,5 à 2 cm environ. Le débit d'eau évacuée se situe entre 1 litre et 5 litres par seconde.

Plusieurs mesures sont mises en place pour le suivi du glissement, notamment des relevés mensuels permettant de suivre le mouvement du terrain.

Les résultats de mesures édités par Swiss Géo Testing Sàrl sont régulièrement transmis aux communes pour information.

Tous ces travaux sont suivis par l'office fédéral de l'énergie, la direction générale de l'environnement, la direction générale de la mobilité et des routes, le bureau Norbert SA, géologues-conseils, ainsi que par les communes des Ormonts, de Leysin et d'Aigle.

REMERCIEMENTS

Au terme du bouclement des comptes 2018, la Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les collaborateurs de la commune d'Ormont-Dessous pour leur engagement envers le service public. Elle tient également à vous remercier, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers communaux, Madame et Messieurs les membres de la Commission de gestion, de l'excellent état d'esprit qui prévaut dans les relations.

CONCLUSIONS

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ORMONT-DESSOUS

Vu	le préavis municipal no 4/2019 du 10 mai 2019,
Ouï	le rapport de la commission désignée pour étudier cette affaire,
Considérant	que cet objet a été valablement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'approuver les comptes communaux 2018 tels que présentés ;**
- **de donner décharge à la Municipalité de sa gestion durant l'exercice 2018.**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La Syndic	La Secrétaire
Gretel Ginier	Isabelle Mermod Gross

MUNICIPALITE D'ORMONT-DESSOUS CANTON DE VAUD LIBERTÉ ET PATRIE

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 14 mai 2019

Annexes :
- Comptes 2018
- Finances communales, tableaux divers

C O M P T E S

2018

1	**ADMINISTRATION GENERALE**		
102	**Municipalité**		
102.436	UCV, indemnités Mme Gretel Ginier	Fr.	312.00
	TLML, jetons de présence M. Roger Durgnat	Fr.	2'100.00
	ORPCi : Roger Durgnat	Fr.	20.00
110	**Administration**		
110.317	Réception des nouveaux citoyens durant la fête de la Désalpe		
110.318	Frais d'affranchissements supérieurs		
110.318.5	Frais d'avocats supérieurs		

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'215'759.84	99'496.85	1'174'990.00	89'000.00	1'144'961.05	80'135.20
10	AUTORITES	272'058.35	2'432.00	261'800.00	2'000.00	255'762.10	2'571.40
101	CONSEIL COMMUNAL	17'225.85		16'000.00		15'887.50	
101.300	Traitements, jetons de présence	16'170.35		14'000.00		15'151.70	
101.306	Indemn. et remb. de frais	857.50		1'500.00		735.80	
101.310	Fournitures de bureau	198.00		500.00			
102	MUNICIPALITE	254'832.50	2'432.00	245'800.00	2'000.00	239'874.60	2'571.40
102.300	Traitements, vacations	197'041.70		185'000.00		184'444.20	
102.303	Assurances sociales AVS-AI	17'339.60		16'500.00		16'231.45	
102.304	Caisse de pension	21'623.40		25'500.00		21'622.90	
102.305	Assurances maladie	2'916.20		2'800.00		2'791.00	
102.306	Indemn. et remb. de frais	15'142.00		15'000.00		14'137.05	
102.318.2	Frais de téléphones	769.60		1'000.00		648.00	
102.436	Remb. pertes gains Vaudoise, jetons		2'432.00		2'000.00		2'571.40
11	ADMINISTRATION	541'571.14	73'862.10	532'150.00	66'000.00	511'815.65	57'931.90
110	ADMINISTRATION	541'571.14	73'862.10	532'150.00	66'000.00	511'815.65	57'931.90
110.301	Traitements	302'951.95		303'800.00		274'417.45	
110.303	Assurances sociales AVS-AI	25'887.50		26'600.00		23'888.80	
110.304	Caisse de pension	46'304.25		47'500.00		43'910.40	
110.305	Ass. maladie et accidents	4'702.95		4'500.00		4'339.80	
110.306	Indemn. et remb. de frais	1'391.70		1'900.00		927.45	
110.309	Autres charges	2'655.50		6'500.00		3'872.95	
110.309.2	Sécurité du travail	647.90		650.00		647.90	
110.310	Imprimés, fournit. bureau	22'136.35		17'000.00		24'693.75	
110.311.1	Achat et entretien machines et mobilier	4'212.65		5'000.00		6'897.80	
110.317	Réceptions, manifestations	14'466.20		10'000.00		10'461.90	
110.318	Frais de port, téléphones	20'405.40		18'000.00		20'983.90	
110.318.5	Honoraires, expertises	21'439.60		10'000.00		20'297.10	
110.318.6	Assurances RC, vol	4'137.25		4'200.00		4'137.25	
110.318.9	Trav. de bureau par des tiers	5'956.00		7'000.00		5'699.00	
110.319	Cotisations en tant que membre	23'525.94		27'000.00		24'640.20	
110.319.3	Journal le Cotterg	10'000.00		10'000.00		10'000.00	
110.365	Aides, subventions sociétés	28'950.00		30'000.00		29'800.00	
110.365.8	Aides, subventions agriculture	1'800.00		2'500.00		2'200.00	
110.435	Ventes et prestations de services		10'556.50		12'000.00		11'831.90
110.436	Remb. pertes gain Vaudoise		17'105.60		7'900.00		
110.465	Part AISOL, TSEJ et GFLO		27'200.00		27'100.00		27'100.00
110.490	Imputations		19'000.00		19'000.00		19'000.00
15	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	11'861.50		12'000.00		11'642.50	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET DE LOISIRS	11'861.50		12'000.00		11'642.50	
150.351.1	Participation écoles de musique	11'861.50		12'000.00		11'642.50	

1	**ADMINISTRATION GENERALE**		
160	**Tourisme**		
160.306	Mise à disposition d'agents de parcage lors des marchés brocantes Ainsi que pour la désalpe à la Forclaz		
160.365	Participation au remplacement de la téléphonie et du parc informatique de l'ATALC Prise en charge de la différence sur la taxe de séjour versée à l'ATALC		
160.365.2	Mise à disposition du personnel communal ainsi que du matériel lors de manifestations organisées dans notre commune		
160.465	Participation des partenaires des Mosses aux frais des agents de parcage (compte 160.306) Mosses Animations, participations manifestations	 Fr. Fr.	 14'932.75 2'070.00
190	**Service informatique**		
190.315	Fournitures de nouveaux logiciels et formation		

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
16	TOURISME	215'457.25	17'002.75	201'950.00	15'000.00	216'899.85	13'631.90
160	TOURISME	215'457.25	17'002.75	201'950.00	15'000.00	216'899.85	13'631.90
160.303	Assurances sociales AVS-AI	765.50		600.00		385.65	
160.305	Assurances maladie et accidents	296.00		250.00		303.10	
160.306	Indemnités agents de parcage	30'560.05		22'000.00		24'358.45	
160.314	Chemins pédestres	575.00		3'000.00		4'835.00	
160.318	Primes d'assurances	50.85		100.00		53.75	
160.319	Cotisations associations	29'078.00		30'000.00		29'078.00	
160.365	Subventions ATALC	127'505.15		110'000.00		107'514.30	
160.365.1	Manifestations	3'616.25		6'000.00		3'971.40	
160.365.2	Manifestations - participation communale	23'010.45		30'000.00		46'400.20	
160.465	Participation de tiers		17'002.75		15'000.00		13'631.90
18	TRANSPORTS PUBLICS	116'012.75		127'090.00		111'468.80	
180	TRANSPORTS PUBLICS	116'012.75		127'090.00		111'468.80	
180.365	Participation pour les lignes de trafic	96'012.75		107'090.00		91'468.80	
180.365.2	Liaison Leysin-Les Mosses	20'000.00		20'000.00		20'000.00	
19	SERVICE INFORMATIQUE	58'798.85	6'200.00	40'000.00	6'000.00	37'372.15	6'000.00
190	SERVICE INFORMATIQUE	58'798.85	6'200.00	40'000.00	6'000.00	37'372.15	6'000.00
190.311.1	Achat de matériel et logiciel	7'373.30		5'000.00		1'216.60	
190.315	Maintenance informatique	49'186.80		33'000.00		33'526.05	
190.318	Internet	2'238.75		2'000.00		2'629.50	
190.436.2	Remboursements de frais		6'200.00		6'000.00		6'000.00

2	**FINANCES**				
210	**Impôts**				
210.330	Défalcations des PP et IS			Fr.	36'261.44
	Défalcation des PM			Fr.	294.37
	Remise des PM			Fr.	48'484.95
	Abandon de solde des PM			Fr.	116.52
	Total			Fr.	85'157.28
210.380.1	Impôt sur le revenu			Fr.	2'498'104.88
	Impôt sur la fortune			Fr.	507'413.84
	Impôt sur le bénéfice des S.A.			Fr.	52'512.25
	Impôt sur le capital des S.A.			Fr.	1'364.45
	Total			Fr.	3'059'395.42
	Fr. 3'059'395.42 x 2,1 : 78.5 =			Fr.	81'843.70
	Arrondi à			Fr.	81'800.00
220	**Service financier**				
220.322	BCV	Fr.	1'500'000.00	Fr.	7'807.54
	Postfinance SA	Fr.	1'600'000.00	Fr.	6'880.00
	CIP	Fr.	450'000.00	Fr.	7'437.50
		Fr.	297'000.00	Fr.	4'961.25
	FBB	Fr.	245'000.00	Fr.	122.50
	Fonds des Ecoles	Fr.	171'592.85	Fr.	2'121.75
				Fr.	29'330.54
	Répartition	Epuration	./.	Fr.	5'000.00
				Fr.	**24'330.54**
220.380.91	Augmentation du fonds de réserve			Fr.	100'000.00
230	**Amortissements et réserves**				
230.330	Défalcations débiteurs			Fr.	8'247.80
230.331	Réfection route des Voëttes			Fr.	37'000.00
	Réfection Grand-Rue du Sépey			Fr.	39'000.00
	Réfection route des Voëttes- En Mimont			Fr.	5'000.00
	Réfection route des Layets			Fr.	8'500.00
	Réfection du mur du Verney			Fr.	3'700.00
	Réfection place du marché couvert			Fr.	19'000.00
	Réfection du réseau routier			Fr.	29'000.00
	Réfection du réseau routier			Fr.	9'900.00
	Collège du Sépey, transformation			Fr.	25'800.00
				Fr.	**176'900.00**
230.331.1	Bâtiment intercommunal scolaire, construction			Fr.	150'000.00
	Collège du Sépey, transformation			Fr.	150'000.00
				Fr.	**300'000.00**

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	1'593'377.83	5'536'441.09	1'087'073.00	4'830'291.00	1'913'917.49	5'801'544.13
20	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE,					21'267.95	653'267.95
200	COMPTABILITE GENERALE, CAISSE,					21'267.95	653'267.95
200.318.5	Honoraires, expertises					21'267.95	
200.424.9	Gains comptables sur d'autres éléments du						653'267.95
21	IMPOTS	253'238.45	4'149'739.00	177'800.00	3'301'300.00	178'565.01	3'764'303.47
210	IMPOTS	253'238.45	4'149'739.00	177'800.00	3'301'300.00	178'565.01	3'764'303.47
210.318	Frais de perception des impôts	32'980.96		30'000.00		32'969.66	
210.318.4	Frais OP versés par l'Etat	5'288.39		4'000.00		5'123.11	
210.319	Remboursement taxes de séjour	14'040.00		13'000.00		14'310.00	
210.321.2	Intérêts bonifiés	856.67		2'300.00		1'357.83	
210.322.1	Intérêts compensatoires	320.35		1'200.00		358.69	
210.330	Amortissements des créances et débiteurs	85'157.28		30'000.00		23'211.67	
210.380.1	Attribution au fonds de réserve "Tourisme"	81'800.00		64'300.00		68'200.00	
210.380.2	Attribution au fonds de réserve "Energie"	32'794.80		33'000.00		33'034.05	
210.400.1	Impôt sur le revenu		2'498'104.88		1'765'000.00		1'832'531.47
210.400.2	Impôt sur la fortune		507'413.84		580'000.00		575'869.19
210.400.3	Impôt à la source		62'143.42		45'000.00		92'989.28
210.401.1	Impôt sur le bénéfice des S.A.		52'512.25		60'000.00		140'735.70
210.401.2	Impôt sur le capital des S.A.		1'364.45		1'000.00		2'038.05
210.401.3	Impôt compl. sur immeubles SA		7'310.15		5'000.00		5'243.50
210.402.0	Impôt foncier		555'593.55		547'000.00		549'254.75
210.404.0	Droit de mutation		153'604.75		60'000.00		153'112.95
210.405.0	Impôts succ. et donations		48'586.20		25'000.00		75'600.50
210.406.1	Impôt sur les chiens		16'600.00		21'000.00		17'450.00
210.406.3	Taxes, tombolas, lotos, bals		3'187.90		3'000.00		3'152.25
210.406.4	Patentes automates						150.00
210.409.1	Impôt récupéré après défalcations		80.61				15'556.04
210.410	Patentes boissons et tabacs		9'174.15		8'000.00		8'410.20
210.411	Indemnisation secteur électrique		57'390.90		57'800.00		57'809.60
210.411.2	Taxe spécifique de l'énergie		32'794.80		33'000.00		33'034.05
210.422	Intérêts moratoires		512.93		1'500.00		520.62
210.422.2	Intérêts de retard		17'466.43		15'000.00		20'389.41
210.436.2	Frais de poursuites		5'288.39		4'000.00		5'123.11
210.437.1	Amende soustraction LMSD		65.20				
210.441.2	Gains immobiliers		120'544.20		70'000.00		175'332.80
22	SERVICE FINANCIER	854'991.58	1'386'702.09	711'073.00	1'381'591.00	939'904.28	1'383'972.71
220	SERVICE FINANCIER	849'588.65	1'283'300.00	706'073.00	1'281'591.00	934'424.74	1'279'996.20
220.321	Intérêts des dettes à court terme	14.11					
220.322	Intérêts des dettes à long terme	24'330.54		20'530.00		5'825.74	
220.352	Participation au fond de péréquation	685'540.00		685'543.00		654'928.00	
220.352.95	Péréquation, décompte final année antérieur	39'704.00				173'671.00	
220.380.91	Attribution au fonds de réserve	100'000.00				100'000.00	
220.441.1	Redistribution de la taxe sur le CO2		1'712.00				924.20
220.452	Remboursement du fond de péréquation		469'420.00		469'420.00		485'848.00
220.452.2	Plafonnement dépenses thématiques		812'168.00		812'171.00		793'224.00
221	SERVICE FINANCIER	5'402.93	103'402.09	5'000.00	100'000.00	5'479.54	103'976.51
221.318.3	Frais bancaires et CCP	5'402.93		5'000.00		5'479.54	
221.422	Intérêts sur c/c et titres		103'082.09		100'000.00		103'656.51
221.424.1	Gains comptables sur titres du patrimoine		320.00				320.00
23	AMORTISSEMENTS ET RESERVES	485'147.80		198'200.00	147'400.00	774'180.25	
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES	485'147.80		198'200.00	147'400.00	774'180.25	
230.330	Amortissement patrimoine financier	8'247.80		4'000.00		7'050.25	
230.331	Amortissement oblig. patr. adm.	176'900.00		194'200.00		167'000.00	
230.331.1	Amortissements extraordinaires	300'000.00				600'130.00	
230.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve				147'400.00		

3	**DOMAINES ET BATIMENTS**
321	**Forêts**
321.314	Participation Syndicat d'entretien de la Route Forclaz-Perche
350	**Immeubles locatifs**
350.314.1	Travaux au Restaurant du Lac Lioson suite à des dégâts d'eau
350.436	Prise en charges des travaux du Restaurant du Lac Lioson par notre assurance
351	**Immeubles d'intérêts publics**
351.314.1	Travaux sur la balance du marché couvert
351.427.2	Location places de parc du Marché couvert et garage à la Forclaz

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	845'890.17	765'519.50	841'700.00	751'750.00	945'271.88	876'769.80
31	TERRAINS		15'275.00	500.00	15'300.00		15'325.00
310	TERRAINS		15'275.00	500.00	15'300.00		15'325.00
310.314	Entretien des terrains			500.00			
310.423	Loyer des terrains		4'275.00		4'300.00		4'325.00
310.423.2	Droits de superficie		11'000.00		11'000.00		11'000.00
32	FORETS ET PATURAGES	85'886.80	35'136.00	84'500.00	34'450.00	187'117.45	134'962.35
320	PATURAGES	20'128.25	33'250.00	21'500.00	32'450.00	124'267.45	131'576.35
320.314	Entretien des bâtiments	14'097.50		15'000.00		117'806.60	
320.318	Primes d'assurances	6'030.75		6'500.00		6'460.85	
320.423	Loyer des alpages		33'250.00		32'450.00		32'450.00
320.436	Remboursements de tiers						99'126.35
321	FORETS	65'758.55	1'886.00	63'000.00	2'000.00	62'850.00	3'386.00
321.314	Entretien pistes forestières	14'690.80		8'000.00		7'850.00	
321.352.51	GFLO, part travaux forestiers	19'498.60		21'000.00		21'000.00	
321.352.52	GFLO, part gardes forestiers	31'569.15		34'000.00		34'000.00	
321.423.2	Locations		986.00		1'000.00		986.00
321.436.2	Permis d'abattage		900.00		1'000.00		2'400.00
35	BATIMENTS	760'003.37	715'108.50	756'700.00	702'000.00	758'154.43	726'482.45
350	IMMEUBLES LOCATIFS	51'583.62	82'068.95	40'000.00	79'200.00	37'176.38	78'966.60
350.312	Electricité, chauffage	8'831.62		6'000.00		5'435.78	
350.314.1	Entretien des bâtiments	35'318.85		25'000.00		23'977.50	
350.318	Primes d'assurances	7'433.15		9'000.00		7'763.10	
350.423	Locations de bâtiments		58'825.00		64'200.00		64'230.00
350.423.1	Locations de cases congélateur		9'311.00		10'000.00		9'475.00
350.436	Remboursements de tiers		13'932.95		5'000.00		5'261.60
351	IMMEUBLES D'INTERETS PUBLICS	19'380.91	19'188.50	15'150.00	17'000.00	11'365.00	20'046.50
351.312	Electricité, chauffage	8'291.70		7'000.00		5'461.45	
351.314.1	Entretien des bâtiments	10'031.46		5'000.00		4'843.90	
351.315.2	Entretien des tables			2'000.00			
351.318	Primes d'assurances	1'057.75		1'150.00		1'059.65	
351.427.2	Location places de parcs et garage		11'060.00		10'500.00		11'210.00
351.427.3	Location de tables		4'105.00		4'000.00		5'385.00
351.435.6	Poids public, pesage		4'023.50		2'500.00		3'451.50
352	COLLEGE FORCLAZ ET CARROZ	19'366.00	14'134.00	22'000.00	16'000.00	21'083.00	19'746.25
352.312	Electricité, chauffage	1'147.25		5'000.00		1'478.60	
352.314	Entretien des bâtiments	7'989.80		6'000.00		9'216.55	
352.318	Primes d'assurances	3'228.95		4'000.00		3'387.85	
352.390	Imputations	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
352.427	Locations		14'090.00		16'000.00		15'095.00
352.435	Ventes et prestations de service		44.00				4'651.25

3	**DOMAINES ET BATIMENTS**		
353	**Maison de commune**		
353.312	Electricité	Fr.	4'273.80
	Décompte chauffage à distance	Fr.	4'454.60
355	**Espace nordique**		
355.423	Location Espace nordique	Fr.	16'098.00
	Location local du feu au SDIS	Fr.	19'440.00
356	**Collège d'Aigremont**		
356.316.1	Droit de superficie versé au fonds André Oguey		
356.380.1	Fonds de réserve 1,5 %		
356.423.1	Location à l'AISOL de l'entier du bâtiment		

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
353	MAISON DE COMMUNE	52'342.75	13'371.65	61'200.00	14'000.00	58'649.65	19'156.00
353.312	Electricité, chauffage	8'728.40		20'000.00		11'147.90	
353.314.1	Entretien du bâtiment	15'716.15		12'000.00		18'452.90	
353.318	Primes d'assurances	4'898.20		6'200.00		6'048.85	
353.390	Imputations	23'000.00		23'000.00		23'000.00	
353.423	Locations		9'660.00		10'000.00		15'310.00
353.435	Rétrocession PTT		3'711.65		4'000.00		3'846.00
355	ESPACE NORDIQUE	112'258.54	81'273.85	113'350.00	70'800.00	124'801.50	83'488.20
355.301	Traitements	62'053.55		62'000.00		61'295.00	
355.303	Assurances sociales AVS-AI	5'460.60		5'450.00		5'394.40	
355.304	Caisse de pension	9'111.00		9'100.00		8'967.00	
355.305	Assurances maladie et accidents	1'438.00		1'600.00		1'438.90	
355.306	Indemn. et remb. de frais			500.00		4.90	
355.311.1	Achat de mobilier et matériel			500.00			
355.312	Electricité, chauffage	15'036.45		13'000.00		13'345.40	
355.314.1	Entretien du bâtiment	13'383.99		15'000.00		28'395.95	
355.318	Frais de téléphones	1'087.70		1'200.00		1'121.80	
355.318.6	Assurances RC, vol	4'687.25		5'000.00		4'838.15	
355.423	Locations		35'538.00		32'000.00		34'085.00
355.436	Remb. pertes gain		3'234.35				145.30
355.436.3	Remboursements de tiers				1'800.00		6'147.90
355.465.1	Participation de tiers		5'501.50				6'110.00
355.490	Imputations		37'000.00		37'000.00		37'000.00
356	COLLEGE D'AIGREMONT	505'071.55	505'071.55	505'000.00	505'000.00	505'078.90	505'078.90
356.314.1	Frais d'entretien	29'742.50		14'000.00		66'790.55	
356.316.1	Droit de superficie	8'212.50		8'200.00		8'212.50	
356.318.1	Prestations et taxes	4'656.65		8'000.00		4'512.55	
356.322.1	Intérêts des dettes	35'071.93		34'600.00		36'378.17	
356.331.1	Amortissements	126'128.72		126'500.00		124'829.83	
356.352.1	Part versée à la commune d'Ormont-Dessus	229'960.90		229'960.00		229'960.90	
356.380.1	Attribution au fonds de réserve	71'298.35		83'740.00		34'394.40	
356.422.2	Intérêts du compte épargne		71.55				78.90
356.423.1	Locations		505'000.00		505'000.00		505'000.00

4	**TRAVAUX**		
430	**Routes**		
430.313	Primes assurances véhicules	Fr.	7'267.60
	Entretien Lindner	Fr.	29'170.90
	Entretien Toyota, VW T6, Dacia et Subaru	Fr.	5'266.50
	Entretien autres véhicules et machines	Fr.	13'053.20
	Entretien Rigitrac	Fr.	2'599.85
	Remorque Rezeko	Fr.	7'720.00
	Fournitures de carburant	Fr.	4'061.45

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	2'160'820.66	910'963.99	2'227'800.00	944'500.00	2'198'667.55	975'257.80
41	SERVICE TECHNIQUE	44'325.45	13'082.50	43'000.00	13'000.00	45'140.90	22'476.05
410	SERVICE TECHNIQUE	44'325.45	13'082.50	43'000.00	13'000.00	45'140.90	22'476.05
410.310	Annonces enquêtes	3'786.70		4'000.00		8'483.80	
410.318.5	Honoraires, expertises	5'434.60		4'000.00		4'011.80	
410.352.6	Participation service technique	35'104.15		35'000.00		32'645.30	
410.431	Permis de construire		12'835.80		13'000.00		22'476.05
410.436.2	Remboursements de frais		246.70				
42	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8'675.25		8'000.00		6'933.40	
420	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8'675.25		8'000.00		6'933.40	
420.310	Annonces enquêtes	870.25		1'000.00		338.05	
420.318	Honoraires plans de zones	7'805.00		7'000.00		6'595.35	
43	ROUTES	1'260'378.42	71'520.70	1'277'800.00	51'000.00	1'247'639.85	68'192.45
430	ROUTES	1'260'378.42	71'520.70	1'277'800.00	51'000.00	1'247'639.85	68'192.45
430.301	Traitements	350'283.95		344'000.00		320'784.90	
430.303	Assurances sociales AVS-AI	30'826.75		30'100.00		28'228.30	
430.304	Caisse de pension	52'297.85		53'200.00		45'522.10	
430.305	Ass. maladie et accidents	8'118.60		8'900.00		7'490.25	
430.306	Indemn. et remb. de frais	4'293.00		3'000.00		2'886.95	
430.311	Achat matériel et machines	8'629.77		10'000.00		10'594.30	
430.311.5	Leasing sur véhicule			37'300.00			
430.312	Eclairage public	17'359.15		17'000.00		16'633.50	
430.313	Frais de véhicules et machines	69'139.50		45'000.00		44'156.25	
430.314	Entretien des routes	260'878.75		260'000.00		252'132.50	
430.314.1	Entretien bâtiment des Golattes	3'688.00		5'000.00		49.60	
430.314.2	Signalisation routière	19'489.35		20'000.00		16'905.00	
430.316	Locations diverses	7'213.30		2'400.00			
430.318	Déblaiement de la neige	365'572.35		370'000.00		430'519.85	
430.318.5	Honoraires et expertises			8'000.00		11'973.60	
430.318.6	Honoraires Glissement de la Frasse	3'669.40		7'400.00		5'831.45	
430.318.9	Autres charges	915.30		1'500.00		932.60	
430.352.6	Participation intercommunale	58'003.40		55'000.00		52'998.70	
430.436.1	Remb. pertes gains Vaudoise,CNA		16'322.35				
430.465	Participations de tiers		55'198.35		51'000.00		68'192.45
44	CIMETIERES	958.30	208.00	1'500.00		114.80	114.80
440	CIMETIERES	958.30	208.00	1'500.00		114.80	114.80
440.314	Entretien des cimetières	958.30		1'500.00		114.80	
440.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve		208.00				114.80
45	ORDURES MENAGERES ET DECHARGES	296'722.84	296'722.84	382'500.00	382'500.00	317'252.35	317'252.35
451	ORDURES MENAGERES	296'722.84	296'722.84	382'500.00	382'500.00	317'252.35	317'252.35
451.301	Traitement	74'779.70		77'700.00		75'832.85	
451.303	Assurances sociales AVS-AI	6'528.30		6'500.00		6'528.30	
451.304	Caisse de pension	11'449.80		11'400.00		11'449.20	
451.305	Ass. maladie et accidents	1'719.40		1'100.00		1'741.55	
451.306	Indemn. et remb. de frais	84.00		300.00		786.20	
451.311	Achat de bennes et Molok	3'678.09		6'000.00		14'272.50	
451.314	Entretien des locaux et des Molok	9'881.90		10'000.00		7'067.45	
451.318	Elimination des ordures	84'512.76		90'000.00		80'717.90	
451.318.2	Déchets encombrants et ferrailles	47'424.48		55'000.00		47'611.90	
451.318.4	Déchets végétaux	10'765.27		12'000.00		10'611.80	
451.318.9	Prestations de services	1'254.85		500.00		423.30	
451.318.92	Gouffres pollués			90'000.00			
451.331	Amortissement	36'644.29		14'000.00			
451.380.3	Attribution au fonds de réserve "Ordures					52'209.40	
451.390	Imputations	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
451.434	Taxes élimination des ordures		259'090.94		265'000.00		265'994.05
451.434.2	Taxes centre de Tri		16'542.70		8'000.00		10'104.85
451.436.2	Remboursements de frais		21'089.20		15'000.00		41'153.45
451.451.1	Participations du Canton				72'000.00		
451.480.9	Prélèvement sur fonds de réserve				22'500.00		

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	EPURATION	517'963.00	517'963.00	483'000.00	483'000.00	542'400.50	542'400.50
460	EPURATION	517'963.00	517'963.00	483'000.00	483'000.00	542'400.50	542'400.50
460.301	Traitement	83'723.55		83'700.00		83'723.55	
460.303	Assurances sociales AVS-AI	7'367.80		7'300.00		7'367.80	
460.304	Caisse de pension	13'228.30		13'200.00		13'228.30	
460.305	Ass. maladie et accidents	2'025.30		2'200.00		1'926.45	
460.306	Indemn. et remb. de frais	825.50		1'000.00		536.50	
460.312	Achat d'énergie électrique	50'361.77		45'000.00		50'622.03	
460.313	Entretien véhicules	3'029.16		5'000.00		3'025.40	
460.314.1	Entretien réseaux et STEP	81'395.62		80'000.00		71'716.90	
460.314.2	Elimination des boues	13'205.01		30'000.00		17'521.85	
460.318	Prestations de service, téléphones	11'534.77		15'000.00		10'796.15	
460.318.5	Honoraires études			20'000.00			
460.319.1	Taxes micropolluant	6'570.00		7'000.00		6'444.00	
460.322	Intérêts des emprunts	5'000.00		30'000.00		30'000.00	
460.330	Défalcations	37'200.00					
460.331	Amortissement épuration	174'342.58		30'000.00			
460.381	Attribution à provision	20'153.64		105'600.00		237'491.57	
460.390	Imputations	8'000.00		8'000.00		8'000.00	
460.434.1	Taxes racc. égouts et STEP		16'350.50		10'000.00		63'915.10
460.434.2	Taxes usage égouts et STEP		478'044.35		455'000.00		459'328.15
460.465	Participations de tiers		5'568.15				1'157.25
460.490	Imputations		18'000.00		18'000.00		18'000.00
47	COURS D'EAU	31'797.40	11'466.95	32'000.00	15'000.00	39'185.75	24'821.65
470	COURS D'EAU	31'797.40	11'466.95	32'000.00	15'000.00	39'185.75	24'821.65
470.314	Entretien des cours d'eau	31'797.40		32'000.00		39'185.75	
470.451	Participation canton		11'466.95		15'000.00		24'821.65

5	**INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES**		
500	**Administration**		
500.312	Electricité	Fr.	5'377.50
	Chauffage à distance	Fr.	37'349.60
500.314	Entretien et fournitures matériel	Fr.	22'954.20
	Produits d'entretien et papiers	Fr.	11'705.75
510	**Enseignement primaire**		
510.352.1	80 élèves		
520	**Enseignement secondaire**		
520.352.1	33 élèves		

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	833'721.02	438'110.74	804'140.00	431'900.00	836'900.67	434'650.26
50	ADMINISTRATION	163'074.40	435'485.74	124'950.00	431'900.00	154'205.65	434'650.26
500	ADMINISTRATION	163'074.40	435'485.74	124'950.00	431'900.00	154'205.65	434'650.26
500.301	Traitement concierges	63'376.10		61'200.00		62'689.05	
500.303	Assurances sociales AVS-AI	5'577.15		5'350.00		5'516.70	
500.304	Caisse de pension	8'950.20		8'900.00		8'806.20	
500.305	Ass. maladie et accidents	1'402.35		1'600.00		1'403.45	
500.306	Indemn. et remb. de frais	868.65		400.00		252.80	
500.311	Achat et entretien du mobilier	298.85		3'000.00		176.55	
500.312	Electricité, chauffage	42'727.10		18'000.00		45'569.35	
500.314	Entretien du complexe scolaire	34'659.95		20'000.00		24'373.40	
500.318	Primes d'assurances	5'214.05		6'500.00		5'418.15	
500.411	Produit vente énergie		12'479.09		12'000.00		12'482.55
500.427	Location de salles		417'912.00		417'900.00		417'912.00
500.427.1	Locations diverses		3'880.00		2'000.00		2'370.00
500.465.1	Remboursements de tiers		1'214.65				1'885.71
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	446'440.37		456'800.00		459'111.30	
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	446'440.37		456'800.00		459'111.30	
510.316	Location de classe	14'280.00		14'300.00		14'280.00	
510.352.1	Part versée à l'Etablissement	432'160.37		442'500.00		444'831.30	
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	178'266.15		172'640.00		179'017.48	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	178'266.15		172'640.00		179'017.48	
520.352.2	Part versée à l'Etablissement	178'266.15		172'640.00		179'017.48	
54	OFFICE D'ORIENTATION	1'019.35		1'050.00		1'029.05	
540	OFFICE D ORIENTATION	1'019.35		1'050.00		1'029.05	
540.352	Part orientation professionnelle	1'019.35		1'050.00		1'029.05	
58	TEMPLES ET CULTES	44'920.75	2'625.00	48'700.00		43'537.19	
580	TEMPLES ET CULTES	44'920.75	2'625.00	48'700.00		43'537.19	
580.301	Traitements concierges, organistes	4'135.60		4'200.00		4'036.60	
580.303	Assurances sociales AVS-AI	57.00		100.00		39.55	
580.305	Assurances maladie et accidents	1.35		100.00		6.80	
580.306	Indemn. et remb. de frais	212.60		300.00		246.25	
580.312	Electricité, chauffage	10'482.50		9'000.00		10'956.80	
580.314	Entretien des temples	9'920.70		7'000.00		9'304.69	
580.315	Entretien des installations	3'560.25		9'000.00		5'055.70	
580.352	Part église catholique	9'550.75		12'000.00		6'890.80	
580.390	Imputations	7'000.00		7'000.00		7'000.00	
580.436.3	Remboursement de tiers		2'625.00				

6	**POLICE**		
610	**SERVICE DE POLICE**		
610.351.1	Solde participation 2017	Fr.	5'655.00

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	268'988.20	47'154.75	264'051.00	26'100.00	275'883.05	49'318.05
61	SERVICE DE POLICE	153'471.00	8'300.00	148'651.00	10'000.00	158'624.00	8'520.00
610	SERVICE DE POLICE	153'471.00	8'300.00	148'651.00	10'000.00	158'624.00	8'520.00
610.351.1	Participation réforme policière	116'806.00		111'151.00		121'959.00	
610.352.1	Participation assistant de police	26'000.00		26'000.00		26'000.00	
610.365.1	Colonne de secours	4'000.00		4'000.00		4'000.00	
610.365.2	Commission de sécurité avalanche	6'665.00		7'500.00		6'665.00	
610.437	Amendes municipales		8'300.00		10'000.00		8'520.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	69'022.20	17'560.75	66'800.00	15'600.00	64'791.20	16'998.95
620	CONTROLE DES HABITANTS	69'022.20	17'560.75	66'800.00	15'600.00	64'791.20	16'998.95
620.301	Traitement	43'704.60		42'500.00		43'139.10	
620.303	Assurances sociales AVS-AI	3'846.00		3'700.00		3'796.35	
620.304	Caisse de pension	6'732.05		6'700.00		6'624.60	
620.305	Assurances maladie et acc.	646.95		650.00		652.90	
620.306	Indemn. et remb. de frais	3'928.25		1'000.00		103.25	
620.318.1	Frais divers			2'000.00		31.00	
620.318.2	Frais de téléphones	612.65		650.00		645.60	
620.351.1	Part au Canton	7'385.15		7'100.00		7'388.15	
620.351.2	Part au Canton CI	2'166.55		2'500.00		2'410.25	
620.431.13	Cartes d'identité part commune		1'683.45		2'000.00		1'859.75
620.431.14	Cartes d'identité part Canton		2'166.55		2'500.00		2'410.25
620.431.15	Tombolas et lotos part Canton		2'265.75		2'500.00		2'274.45
620.431.21	Contrôle des habitants		3'085.00		2'000.00		2'770.00
620.431.22	Bureau des Etrangers		3'240.60		2'000.00		2'570.80
620.431.23	Bureau des Etrangers Canton		5'119.40		4'600.00		5'113.70
63	POLICE SANITAIRE			1'000.00		649.55	
630	POLICE SANITAIRE			1'000.00		649.55	
630.352	Part équarrissage			1'000.00		649.55	
64	INHUMATIONS	1'769.00	1'200.00	2'000.00	500.00	1'069.25	3'550.00
640	INHUMATIONS	1'769.00	1'200.00	2'000.00	500.00	1'069.25	3'550.00
640.318	Pompes funèbres, constat décès	1'769.00		2'000.00		1'069.25	
640.435.6	Taxes d'inhumation		1'200.00		500.00		3'550.00
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	25'212.00	19'950.00	25'200.00		11'700.00	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	25'212.00	19'950.00	25'200.00		11'700.00	
650.352.1	Participation Ass. SDIS Alpin	25'212.00		25'200.00		11'700.00	
650.465.1	Remboursement SDIS		19'950.00				
66	PROTECTION CIVILE	19'514.00	144.00	20'400.00		39'049.05	20'249.10
660	PROTECTION CIVILE	19'514.00	144.00	20'400.00		39'049.05	20'249.10
660.306	Indemnités et frais	35.00		500.00		35.00	
660.309	Part intercommunale	18'688.10		18'900.00		18'807.80	
660.312	Electricité, chauffage	626.50		500.00		129.00	
660.314	Entretien des bâtiments	164.40		500.00		20'077.25	
660.436.2	Remboursements de frais		144.00				144.00
660.480.9	Prélèv. fonds de réserve						20'105.10

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	965'224.20	4'508.65	909'491.00		988'415.82	
72	PREVOYANCE SOCIALE	859'859.20	4'508.65	801'996.00		882'841.82	
720	PREVOYANCE SOCIALE	859'859.20	4'508.65	801'996.00		882'841.82	
720.351.0	Facture sociale	669'177.00		669'178.00		710'747.00	
720.351.10	Fondation pour l'accueil de jour des enfants	5'585.00		5'600.00		5'525.00	
720.351.11	Réseau d'accueil de jour des enfants	92'938.92		101'343.00		82'489.75	
720.351.9	Régionalisation AAS	24'783.38		25'875.00		25'545.07	
720.351.95	Facture sociale, décompte final année	67'374.90				58'535.00	
720.452.51	Remboursement ARASAPE		4'508.65				
73	SANTE PUBLIQUE	105'365.00		107'495.00		105'574.00	
730	SANTE PUBLIQUE	105'365.00		107'495.00		105'574.00	
730.365.4	Organisation médico-social	103'870.00		106'000.00		104'067.00	
730.365.6	Coût Azimut	995.00		995.00		1'007.00	
730.365.7	L'enfant et l'hôpital	500.00		500.00		500.00	

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	276'249.08	398'490.03	204'700.00	338'200.00	291'746.05	408'376.30
81	SERVICE DES EAUX	204'065.65	204'065.65	153'200.00	153'200.00	216'258.30	216'258.30
810	SERVICE DES EAUX	204'065.65	204'065.65	153'200.00	153'200.00	216'258.30	216'258.30
810.311	Achat de compteurs et matériel	3'858.41		4'000.00		3'757.65	
810.314	Entretien réseau	34'047.12		40'000.00		30'038.96	
810.314.2	Entretien BH	27'280.01		25'000.00		15'773.75	
810.318	Analyses, prestations de service	2'527.20		10'000.00		2'735.25	
810.318.5	Honoraires, expertises			10'000.00		4'656.10	
810.330	Défalcations	37'200.00					
810.332	Amortissement service des eaux	88'152.91		53'200.00			
810.381	Attribution à provision					148'296.59	
810.390	Imputations	11'000.00		11'000.00		11'000.00	
810.411	Produit des abonnements		120'560.00		115'000.00		116'321.65
810.427	Location des compteurs		9'634.85		7'200.00		9'422.35
810.434	Taxes de raccordement		29'637.00		8'000.00		58'026.35
810.435	Consommation d'eau		39'164.45		23'000.00		26'914.45
810.465.1	Subventions de tiers		5'069.35				5'573.50
82	SERVICE ELECTRIQUE	8'174.03	130'414.98	10'000.00	125'000.00	7'706.95	124'337.20
820	SERVICE ELECTRIQUE	8'174.03	130'414.98	10'000.00	125'000.00	7'706.95	124'337.20
820.312	Electricité	560.13		700.00		667.75	
820.314	Entretien micro-centrale	2'613.90		4'300.00		2'039.20	
820.390	Imputations	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
820.411	Produit vente énergie		130'414.98		125'000.00		124'337.20
84	SERVICE DU CHAUFFAGE A DISTANCE	64'009.40	64'009.40	41'500.00	60'000.00	67'780.80	67'780.80
840	SERVICE DU CHAUFFAGE A DISTANCE	64'009.40	64'009.40	41'500.00	60'000.00	67'780.80	67'780.80
840.312.2	Achat de copeaux et de mazout	38'968.03		30'000.00		17'770.80	
840.314.1	Entretien des installations	418.85		6'500.00			
840.380.1	Attribution au fonds de réserve "CAD"	19'622.52				45'010.00	
840.390	Imputations	5'000.00		5'000.00		5'000.00	
840.411	Produit vente énergie		64'009.40		60'000.00		67'780.80

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
	RECAPITULATION						
1	ADMINISTRATION GENERALE	1'215'759.84	99'496.85	1'174'990.00	89'000.00	1'144'961.05	80'135.20
2	FINANCES	1'593'377.83	5'536'441.09	1'087'073.00	4'830'291.00	1'913'917.49	5'801'544.13
3	DOMAINES ET BATIMENTS	845'890.17	765'519.50	841'700.00	751'750.00	945'271.88	876'769.80
4	TRAVAUX	2'160'820.66	910'963.99	2'227'800.00	944'500.00	2'198'667.55	975'257.80
5	INSTRUCTION PUBLIQUE & CULTES	833'721.02	438'110.74	804'140.00	431'900.00	836'900.67	434'650.26
6	POLICE	268'988.20	47'154.75	264'051.00	26'100.00	275'883.05	49'318.05
7	SECURITE SOCIALE	965'224.20	4'508.65	909'491.00		988'415.82	
8	SERVICES INDUSTRIELS	276'249.08	398'490.03	204'700.00	338'200.00	291'746.05	408'376.30
	TOTALISATION	8'160'031.00	8'200'685.60	7'513'945.00	7'411'741.00	8'595'763.56	8'626'051.54
	Résultat	40'654.60			102'204.00	30'287.98	

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
91	*** A C T I F ***	15'067'181.07	18'380'708.53	18'850'238.75	14'597'650.85
910	DISPONIBILITES	3'075'930.68	9'714'660.93	10'062'274.27	2'728'317.34
9100	Caisse	11'340.33	17'887.40	21'253.55	7'974.18
9101	Comptes de chèques postaux	1'037'286.79	843'853.32	1'785'329.40	95'810.71
9102.1	B.C.V. c/c ordinaire	93'150.40	249'025.00	220'140.95	122'034.45
9102.2	Banque Raiffeisen, c/c no 740.04	1'164'806.44	8'441'704.41	8'035'550.37	1'570'960.48
9102.5	Raiffeisen, c/épargne 740.31 "Réserve tourisme"	387'811.45	68'343.65		456'155.10
9102.7	Raiffeisen, c/épargne 740.59 Fonds André Oguey	29'362.50	8'227.30		37'589.80
9102.83	B.C.V. c/placement no S 5261.63.72 Fonds Ami Dupertuis	66'305.15			66'305.15
9102.84	B.C.V. c/épargne+ no Z 5261.64.03 Fonds Ami Dupertuis	166'313.00	20.50		166'333.50
9102.9	Raiffeisen, c/épargne no 740.68 "réserve collège	119'554.62	34'465.95		154'020.57
9102.91	Raiffeisen, c/épargne no 30074060 "réserve "CAD"		50'205.00		50'205.00
9102.92	B.C.V. c/trésorerie no Z 5341.15.03		928.40		928.40
911	DEBITEURS	1'814'370.26	6'579'872.50	6'861'900.84	1'532'341.92
9111.1	Débiteurs - attente		9'911.65	9'911.65	
9111.12	Débiteurs - assurances sociales	500.00		500.00	
9111.2	Office des poursuites, frais	3'941.21	4'889.65	4'837.95	3'992.91
9111.3	Débiteurs - E.S.O.L.		3'253.40	3'253.40	
9111.6	ATALC - taxes de séjours		174'000.00	174'000.00	
9111.7	Débiteurs - Glissement de la Frasse		4'206.25	4'206.25	
9112	Recette des Personnes physiques	988'907.35	3'504'224.43	3'607'541.02	885'590.76
9115	Autres débiteurs	821'021.70	2'835'624.15	3'013'887.60	642'758.25
9119.01	Impôt préalable TVA fonctionnement Epuration		13'554.44	13'554.44	
9119.02	Impôt préalable TVA investissements Epuration		12'147.42	12'147.42	
9119.03	Impôt préalable TVA fonctionnement Ordures		12'003.40	12'003.40	
9119.05	Impôt préalable TVA fonctionnement Eaux		5'058.09	5'058.09	
9119.06	Impôt préalable TVA investissements Eaux		770.00	770.00	
9119.07	Impôt préalable TVA fonctionnement Electricité		229.62	229.62	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	706'725.50	4'000.00		710'725.50
9123	Terrains et bâtiments	409'335.50	4'000.00		413'335.50
9123.2	Fonds André Oguey - terrains et bâtiments	297'390.00			297'390.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	605'898.26	575'207.67	553'924.48	627'181.45
9139	Actifs transitoires	300'228.68	341'885.64	345'928.68	296'185.64
9139.2	Impôt anticipé	36'041.23	36'006.25		72'047.48
9139.3	Impôt fédéral anticipé supputé	269'628.35	197'315.78	207'995.80	258'948.33

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	8'730'988.37	1'506'967.43	1'372'139.16	8'865'816.64
9141.15	Réfection Route des Voëttes	293'000.00		37'000.00	256'000.00
9141.20	Réfection Grand-Rue Le Sépey	1'005'465.65		39'000.00	966'465.65
9141.28	Stade Espace Nordique des Alpes Vaudoises	51'985.40			51'985.40
9141.29	Réfection Route des Voëttes - En Mimont	44'476.90		5'000.00	39'476.90
9141.30	Réfection partielle de la route des Layets	229'400.00		8'500.00	220'900.00
9141.37	Réfection du mur au lieu-dit Le Verney	102'155.40		3'700.00	98'455.40
9141.38	Réfection place du Marché couvert	233'543.55		19'000.00	214'543.55
9141.43	Réfection du réseau des eaux usées et mise en séparatif	146'655.62	27'686.96	174'342.58	
9141.431	Réfection du réseau EU Les Mosses, préavis no 7/18		106'850.52		106'850.52
9141.44	Travaux de réfection du réseau routier	916'962.50		135'911.60	781'050.90
9141.45	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 2	287'819.75		9'900.00	277'919.75
9141.46	Réfection de la route de la Pierre du Moëllé		166'712.45		166'712.45
9141.47	Travaux de réfection du réseau routier - préavis 8/18		257'000.00		257'000.00
9141.48	Travaux de réfection du réseau routier - préavis no 10/18		260'516.50	3'823.20	256'693.30
9141.49	Réfection mur route des Voëtte 43 - préavis no 6/18		170'000.00	100'000.00	70'000.00
9143.38	Bâtiment intercommunal scolaire, construction	2'558'705.77		276'128.72	2'282'577.05
9143.42	Collège du Sépey, transformation	317'610.03		175'800.00	141'810.03
9143.45	Bâtiment de la voirie, reconstruction	403'340.10		295'880.15	107'459.95
9143.47	Collège du Sépey, réseau Wifi et diverses adaptations	58'539.80	32'364.25		90'904.05
9143.48	Maison de commune, divers travaux intérieurs		61'084.00		61'084.00
9143.49	Chalet des Soeurs Vurlod, réfection		2'800.00		2'800.00
9144.3	Réfection du Réseau séparatif des eaux claires aux	286'444.15		88'152.91	198'291.24
9144.41	Plan directeur de la distribution de l'eau, préavis no 8/17		10'000.00		10'000.00
9145.1	Forêts et pâturages	1'634'848.85			1'634'848.85
9146.01	Véhicule pour la voirie VW T6 transporter		66'000.00		66'000.00
9146.02	Véhicule multifonctions, Knüsel Rigitrac 95		231'984.45		231'984.45
9149.31	SIT travaux complémentaires	38'713.80	4'308.00		43'021.80
9149.7	Révision du PGA communal	121'321.10	78'697.65		200'018.75
9149.8	Etude de développement d'infrastructures les Mosses		9'522.10		9'522.10
9149.9	Enneigement mécanique aux Mosses, préavis no 14/2018		21'440.55		21'440.55
915	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	133'268.00			133'268.00
9153	Titres et papiers valeurs	133'268.00			133'268.00

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
92	*** P A S S I F ***	-15'067'181.07	8'646'845.36	8'177'315.14	-14'597'650.85
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-998'856.60	7'680'723.98	7'528'518.78	-846'651.40
9200	Créanciers	-993'172.35	6'905'945.87	6'753'108.67	-840'335.15
9200.10	Créanciers - assurances sociales		136'986.95	136'986.95	
9200.11	Créanciers - CIP		241'147.10	241'147.10	
9200.12	Créanciers - Assurance maladie et accidents		43'526.75	43'526.75	
9200.13	Créanciers - 13ème salaires		57'959.65	57'959.65	
9206	Congélateur - dépôt	-3'680.00	100.00	60.00	-3'640.00
9206.2	Police - dépôt clé	-360.00	20.00		-340.00
9206.3	Taxes de séjour	-1'644.25	220'945.55	220'477.55	-1'176.25
9206.5	Système d'accès maison de commune			640.00	-640.00
9206.6	Garantie de Loyer			520.00	-520.00
9209	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA Epuration		41'464.20	41'464.20	
9209.2	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA Ordures		22'846.35	22'846.35	
9209.3	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA Eaux		5'109.80	5'109.80	
9209.4	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA Electricité		4'671.76	4'671.76	
921	DETTES A COURT TERME	-44.05	103'200.00	103'155.95	
9210.9	B.C.V. c/construction collège no Z 5341.15.03	-44.05	103'200.00	103'155.95	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-7'346'191.17	253'400.00		-7'092'791.17
9221.15	BCV - avance à terme no R 5140.41.43	-1'481'250.00	75'000.00		-1'406'250.00
9221.16	BCV - avance à terme no H 5346.40.73	-575'600.00	21'200.00		-554'400.00
9221.17	BCV - avance à terme no S 5351.29.33	-383'600.00	14'200.00		-369'400.00
9221.19	BCV - avance à terme no Z 5356.30.99	-575'600.00	21'200.00		-554'400.00
9221.20	BCV - avance à terme no S 5365.59.63	-988'600.00	36'400.00		-952'200.00
9221.21	C.I.P. - prêt no 300303.1	-430'000.00	20'000.00		-410'000.00
9221.22	C.I.P. - prêt no 300466.1	-286'200.00	10'800.00		-275'400.00
9221.23	BCV - avance à terme no H 5374.50.63	-245'141.17	9'200.00		-235'941.17
9221.7	Fondation Bonzon-Burlet - prêt	-245'000.00			-245'000.00
9221.8	Etat de Vaud - prêt LADE Espace nordique	-201'700.00	16'900.00		-184'800.00
9221.9	Etat de Vaud - prêt LPR Espace nordique	-333'500.00	28'500.00		-305'000.00
9221.93	Postfinance SA - prêt no 004261	-1'600'000.00			-1'600'000.00
923	ENGAGEMENTS ENVERS DES FONDS SPECIAUX	-782'991.65	900.00	10'369.55	-792'461.20
9233.1	Fonds des écoles	-244'710.80	900.00	2'121.75	-245'932.55
9233.2	Fonds de l'infirmière visiteuse	-2'346.85			-2'346.85
9233.3	Fonds André Oguey	-303'218.50		8'227.30	-311'445.80
9233.8	Fonds Ami Dupertuis	-232'715.50		20.50	-232'736.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-402'920.52	414'726.52	168'946.95	-157'140.95
9259	Passifs transitoires	-402'920.52	414'726.52	168'946.95	-157'140.95

Commune d'Ormont-Dessous

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
928	FINANCEMENTS SPECIAUX ET FONDS DE RESERVE	-3'837'446.62	193'894.86	325'669.31	-3'969'221.07
9280.2	Réserve défense civile	-355'820.90			-355'820.90
9280.3	Réserve adduction d'eau	-816'612.85			-816'612.85
9280.4	Réserve ordures ménagères	-193'686.86	193'686.86		
9280.5	Réserve épuration	-237'491.57		20'153.64	-257'645.21
9282.10	Réserve Entretien des cimetières	-4'800.00			-4'800.00
9282.11	Réserve entretien cimetière de Cergnat (Succ. Pichard)	-5'000.00			-5'000.00
9282.12	Réserve réfection des Routes	-920'000.00			-920'000.00
9282.14	Réserve Soeurs Löffler	-3'463.55	208.00		-3'255.55
9282.15	Réserve Echo de la Montagne	-3'375.00			-3'375.00
9282.16	Réserve Commission de sécurité	-3'897.72			-3'897.72
9282.17	Réserve pour le Tourisme	-452'500.00		81'800.00	-534'300.00
9282.2	Réserve Chemin AF Echenards	-18'200.00			-18'200.00
9282.20	Réserve pour l'énergie	-203'619.15		32'794.80	-236'413.95
9282.21	Réserve chemins forestiers	-17'755.60			-17'755.60
9282.22	Réserve Fonds d'entretien Collège d'Aigremont	-153'842.42		71'298.35	-225'140.77
9282.23	Réserve Mme Noverraz pour équipement de classes	-20'000.00			-20'000.00
9282.24	Réserve chauffage à distance	-45'010.00		19'622.52	-64'632.52
9282.95	Réserve Péréquation	-200'000.00		100'000.00	-300'000.00
9282.99	Réserve Débiteurs-Impôts	-182'371.00			-182'371.00
929	CAPITAL	-1'698'730.46		40'654.60	-1'739'385.06
9290	Capital	-1'698'730.46			-1'698'730.46
9291	P.P. courant			40'654.60	-40'654.60

Récapitulation des investissements 2018

N° compte	Libellé	Solde au 01.01.2018	Travaux 2018	Amortissements	Subventions	Participation de tiers	Reprise de réserve	Solde au 31.12.2018
9141.15	Réfection Route des Voëttes	293'000.00	0.00	37'000.00	0.00	0.00	0.00	256'000.00
9141.20	Réfection Grand-Rue Le Sépey	1'005'465.65	0.00	39'000.00	0.00	0.00	0.00	966'465.65
9141.28	Stade Espace Nordique des Alpes Vd	51'985.40	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	51'985.40
9141.29	Réfection Route des Voëttes – Mimont	44'476.90	0.00	5'000.00	0.00	0.00	0.00	39'476.90
9141.30	Réfection partielle de la route des Layets	229'400.00	0.00	8'500.00	0.00	0.00	0.00	220'900.00
9141.37	Réfection du mur au lieu-dit Le Verney	102'155.40	0.00	3'700.00	0.00	0.00	0.00	98'455.40
9141.38	Réfection place du marché couvert	233'543.55	0.00	19'000.00	0.00	0.00	0.00	214'543.55
9141.43	Réfection du réseau des eaux usées	146'655.62	27'686.96	174'342.58	0.00	0.00	0.00	0.00
9141.431	Réfection du EU les Mosses, 7/18	0.00	106'850.52	0.00	0.00	0.00	0.00	106'850.52
9141.44	Travaux de réfection du réseau routier	916'962.50	0.00	29'000.00	0.00	106'911.60	0.00	781'050.90
9141.45	Travaux de réfection du réseau routier -2	287'819.75	0.00	9'900.00	0.00	0.00	0.00	277'919'75
9141.46	Réfection route de la Pierre du Moëllé	0.00	166'712.45	0.00	0.00	0.00	0.00	166'712.45
9141.47	Réfection du réseau routier, 8/18	0.00	257'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	257'000.00
9141.48	Réfection du réseau routier, 10/18	0.00	260'516.50	0.00	0.00	3'823.20	0.00	256'693.30
9141.49	Réfection mur route des Voëttes 43, 6/18	0.00	170'000.00	0.00	100'000.00	0.00	0.00	70'000.00
9143.38	Bât. Intercom. scolaire, construction	2'558'705.77	0.00	276'128.72	0.00	0.00	0.00	2'282'577.05
9143.42	Collège du Sépey, transformation	317'610.03	0.00	175'800.00	0.00	0.00	0.00	141'810.03
9143.45	Bâtiment de la voirie, reconstruction	403'340.10	0.00	36'644.29	65'549.00	0.00	193'686.86	107'459.95
9143.47	Collège du Sépey, réseau Wifi et divers	58'539.80	32'364.25	0.00	0.00	0.00	0.00	90'904.05
9143.48	Maison de commune, divers travaux	0.00	61'084.00	0.00	0.00	0.00	0.00	61'084.00
9143.49	Chalet des Sœurs Vurlod, réfection	0.00	2'800.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'800.00
9144.3	Réfection du réseau EC les Chenevières	286'444.15	0.00	88'152.91	0.00	0.00	0.00	198'291.24
9144.41	Plan directeur de la distribution de l'eau	0.00	10'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	10'000.00
9145.1	Forêts et pâturages	1'634'848.85	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	1'634'848.85
9146.01	Véhicule pour la voirie VW T6	0.00	66'000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	66'000.00
9146.02	Véhicule multifonctions, Rigitrac 95	0.00	231'984.45	0.00	0.00	0.00	0.00	231'984.45
9149.31	SIT travaux complémentaires	38'713.80	4'308.00	0.00	0.00	0.00	0.00	43'021.80
9149.7	Révision du PGA communal	121'321.10	78'697.65	0.00	0.00	0.00	0.00	200'018.75
9149.8	Etude développement d'infrastructures	0.00	9'522.10	0.00	0.00	0.00	0.00	9'522.10
9149.9	Enneigement mécanique aux Mosses	0.00	21'440.55	0.00	0.00	0.00	0.00	21'440.55
Totaux		**8'730'988.37**	**1'506'967.43**	**902'168.50**	**165'549.00**	**110'734.80**	**193'686.86**	**8'865'816.64**

Engagement hors Bilan = néant

Cautionnement solidaire = fr. 1'279'425.00

Titres et papiers valeurs 2018

Détail				Valeur nominale	Valeur au bilan	Valeur réelle
1	action CRIDEC	à Fr.	1'000.00	1'000.00	1'000.00	0.00
2	actions Les Agites SA	à Fr.	500.00	1'000.00	1.00	0.00
45	actions Satom SA	à Fr.	100.00	4'500.00	4'500.00	0.00
122392	actions Télé-Leysin SA	à Fr.	1.00	122'392.00	6'120.00	6'120.00
1	action Banque Raiffeisen	à Fr.	200.00	200.00	200.00	200.00
2	actions Tunnel du Grand-St-Bernard SA	à Fr.	500.00	1'000.00	1'000.00	0.00
32	actions Banque Cantonale Vaudoise	à Fr.	10.00	320.00	320.00	23'712.00
2828	actions Compagnie Vaudoise d'Electricité	à Fr.	25.00	70'700.00	70'700.00	3'337'040.00
169	actions Compost Chablais Riviera SA	à Fr.	100.00	16'900.00	16'900.00	0.00
1	action Cie Générale Navigation sur le lac Léman	à Fr.	100.00	100.00	1.00	2.00
1	parts Association Forestière Vaudoise	à Fr.	250.00	250.00	250.00	0.00
1000	actions Radio Chablais SA	à Fr.	3.50	3'500.00	3'500.00	0.00
40	Parts sociales Club Alpin Suisse	à Fr.	100.00	4'000.00	4'000.00	0.00
7763	actions Transports Publics du Chablais SA	à Fr.	1.00	7'763.00	776.00	776.00
1	Part Groupement forestier Leysin-Les Ormonts	à Fr.	24'000.00	24'000.00	24'000.00	24'000.00
	TOTAUX			**257'625.00**	**133'268.00**	**3'391'850.00**

Commune d'Ormont-Dessous

Financement des investissements

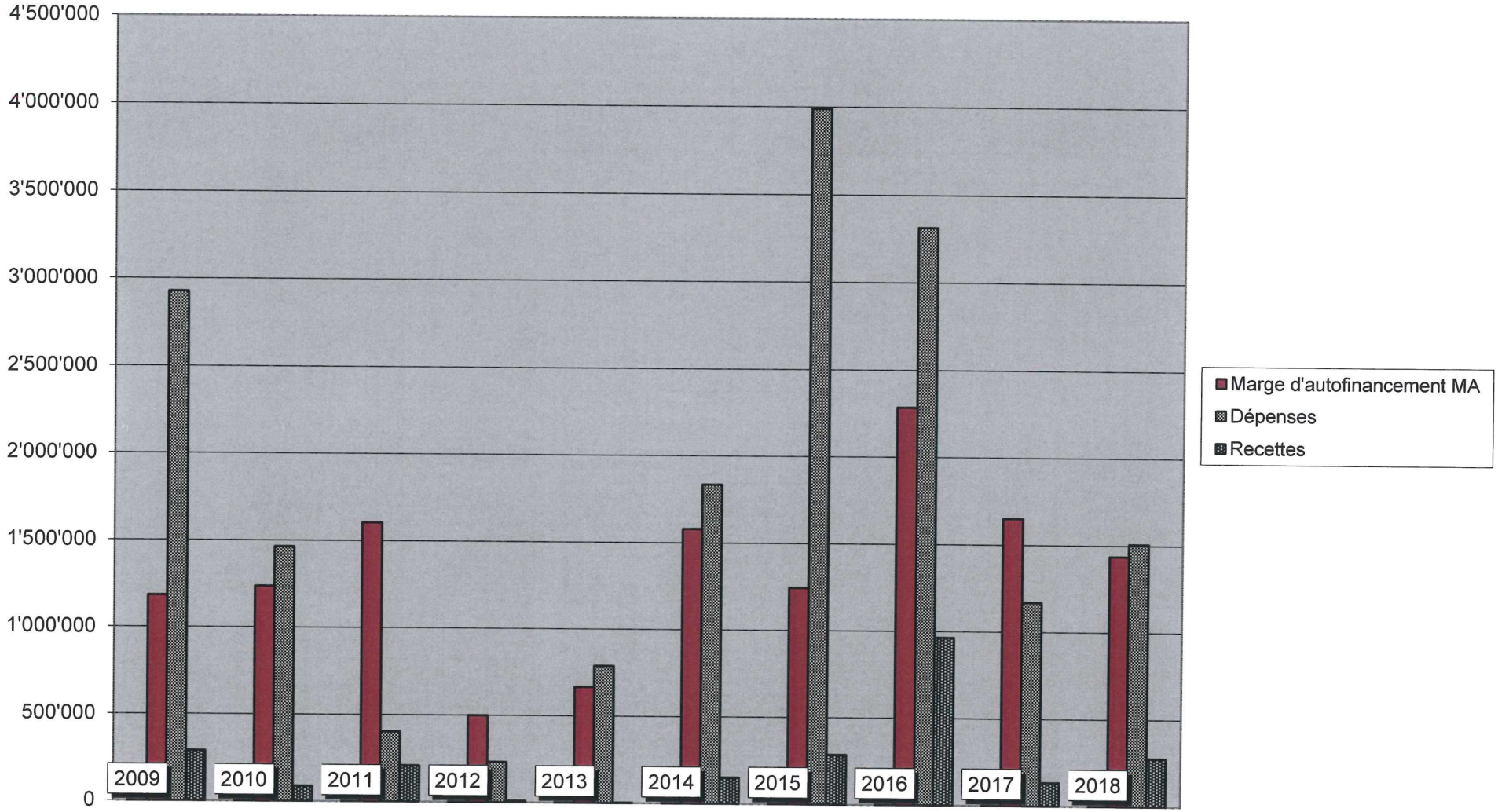

Commune d'Ormont-Dessous

Evolution du compte de fonctionnement

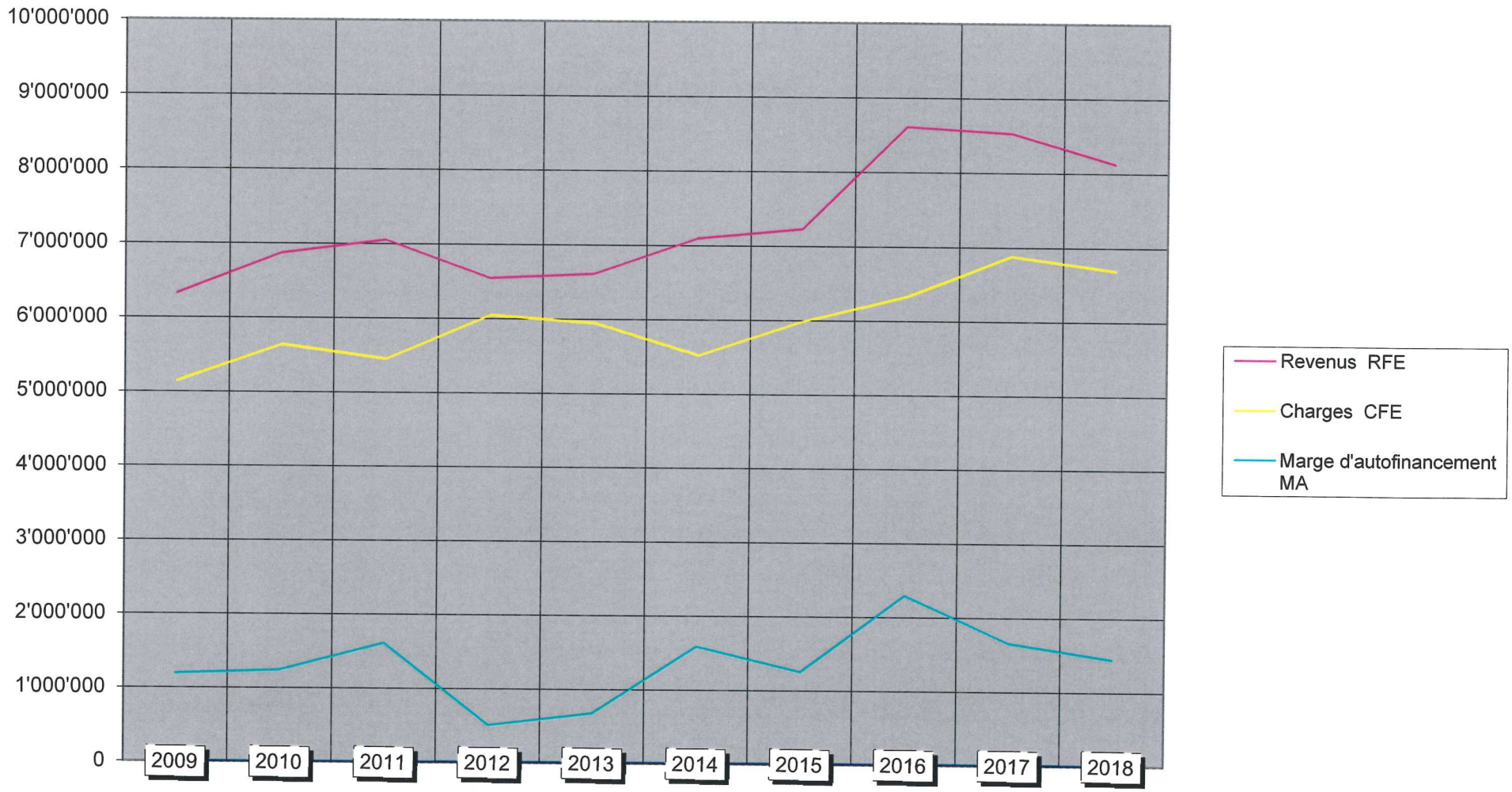

Commune d'Ormont-Dessous

Evolution de l'endettement

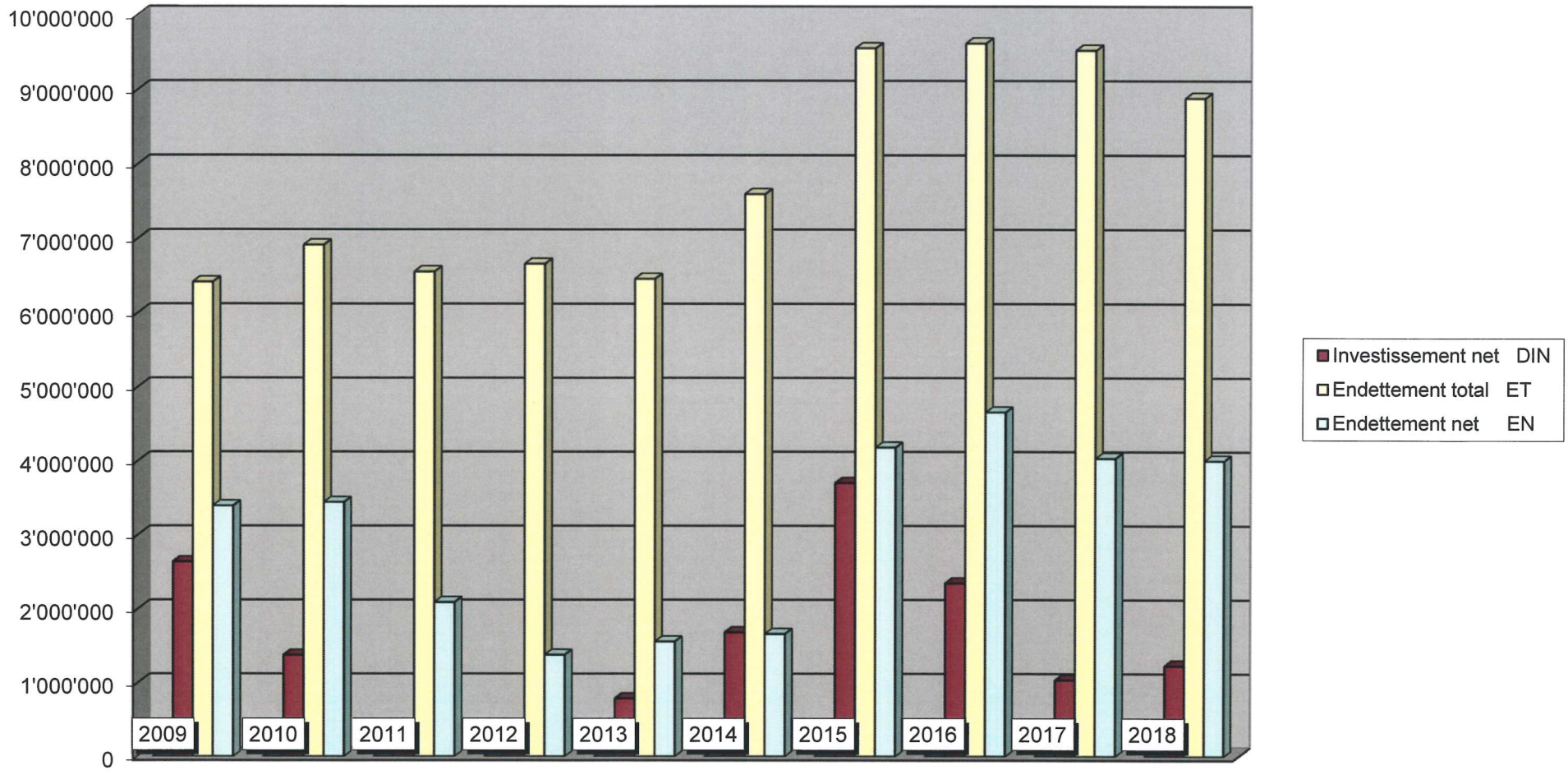

GROUPEMENT FORESTIER
Leysin-Les Ormonts

CHEMIN DU PLANCHAMP 2 ~ 1863 LE SÉPEY ~ TÉL. 024 491 15 13

Comptes 2018

Groupement forestier Leysin.les Ormonts

Compte	Désignation	Comptes 2018		Diff.	Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	%	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	GROUPEMENT FORESTIER	3'760'309.22	3'794'315.80		3'041'400.00	3'042'400.00	3'436'790.30	3'468'216.87
30	ADMINISTRATION	11'904.80	9.40	163.05	7'300.00		6'232.25	66.70
30.300.1	Frais comité de direction	960.15		64.01	1'500.00		850.00	
30.306.1	Frais assemblée générale				500.00			
30.318.3	Frais bancaires	218.20		145.47	150.00		171.55	
30.318.6	Primes assurances RC et juridique	3'293.25		94.09	3'500.00		3'518.70	
30.319.3	Cotisations diverses	7'433.20		450.50	1'650.00		1'692.00	
30.422.1	Revenus du compte privé		9.40					66.70
31	CENTRE DE COMPETENCES	437'661.48	522'888.15	100.61/123.18	435'000.00	424'500.00	431'956.40	447'343.31
31.301.1	Traitements des gardes forestiers	260'074.10		99.99	260'100.00		257'499.45	
31.301.2	Traitements secrétaire	14'792.05		99.95	14'800.00		14'645.15	
31.303.1	Assurances sociales AVS-AI	24'243.05		100.59	24'100.00		24'003.05	
31.304.1	Caisse de pension	41'913.00		99.79	42'000.00		41'423.55	
31.305.1	Assurances accidents et maladie	18'434.40		83.41	22'100.00		18'823.10	
31.306.2	Indemnités et remboursement de frais	16'021.45		102.05	15'700.00		15'808.45	
31.309.2	Autres charges	10'233.48		255.84	4'000.00		4'274.50	
31.310.1	Imprimés et fournitures de bureau	3'837.52		127.92	3'000.00		4'334.50	
31.311.1	Achats et entretien de matériel et logiciel	9'703.97		121.30	8'000.00		5'728.20	
31.315.1	Entretien des véhicules	8'461.00		70.51	12'000.00		11'679.80	
31.316.1	Locations	4'800.00		100.00	4'800.00		9'600.00	
31.318.2	Frais de téléphones	2'647.46		132.37	2'000.00		2'185.65	
31.318.5	Honoraires et frais de tiers						1'862.00	
31.331.3	Amortissements des véhicules	7'000.00		100.00	7'000.00		4'689.00	
31.352.1	Participation comptabilité	15'500.00		100.65	15'400.00		15'400.00	
31.436.11	Mandats externes		11'853.30	79.02		15'000.00		17'424.50
31.451.1	Subventions Etat de Vaud gestion des		72'420.00	108.09		67'000.00		67'055.40
31.451.2	Subventions Etat de Vaud tâches		147'958.00	125.39		118'000.00		122'362.06
31.451.3	Subventions planification des travaux		40'700.00	113.06		36'000.00		34'200.00
31.452.1	Part commune Ormont-Dessous		31'569.15	100.22		31'500.00		31'481.50
31.452.2	Part commune Ormont-Dessus		31'569.15	100.22		31'500.00		31'481.50
31.452.3	Part commune Leysin		31'569.15	100.22		31'500.00		31'481.50
31.465.1	Participation de tiers		70'249.40	780.55		9'000.00		26'856.85
31.490.2	Imputations direction équipe		70'000.00	100.00		70'000.00		70'000.00
31.490.5	Imputations diverses		15'000.00	100.00		15'000.00		15'000.00
32	EQUIPE FORESTIERE	640'371.27	631'317.55	89.30/88.35	717'100.00	714'600.00	719'587.95	745'493.10
32.301.1	Traitements	300'313.15		84.91	353'700.00		342'773.60	
32.303.1	Assurances sociales AVS-AI	24'727.50		81.88	30'200.00		29'497.95	
32.304.1	Caisse de pension	38'577.80		78.41	49'200.00		48'553.70	
32.305.1	Assurances accidents et maladie	20'140.60		77.46	26'000.00		23'706.55	
32.306.2	Indemnités et remboursement de frais	29'964.56		97.29	30'800.00		32'076.90	
32.308.1	Personnel intérimaire facturé par des						11'160.00	
32.309.2	Autres charges	4'711.95		78.53	6'000.00		3'937.05	
32.311.1	Achats et entretien machines et outillage	15'224.59		101.50	15'000.00		13'604.90	
32.313.9	Achat de fournitures	11'742.43		117.42	10'000.00		10'397.95	
32.314.1	Entretien des locaux	2'832.32		94.41	3'000.00		722.60	
32.314.2	Travaux exécutés par des entreprises				10'000.00			
32.314.3	Entretien paravalanches	690.50		27.62	2'500.00		810.00	
32.315.1	Entretien des véhicules	35'193.68		140.77	25'000.00		44'039.80	
32.315.2	Entretien tracteurs	27'552.19		162.70	17'000.00		30'206.95	
32.316.1	Locations	6'000.00		100.00	6'000.00		12'000.00	
32.331.3	Amortissements véhicules et matériel	52'700.00		100.00	52'700.00		46'100.00	
32.366.3	Manifestations				10'000.00			
32.390.2	Imputations direction équipe	70'000.00		100.00	70'000.00		70'000.00	
32.436.1	Indemnités pertes de gains		10'228.70					21'724.55
32.452.4	Travaux annexes communes					30'000.00		
32.465.1	Participation de tiers		211'088.85	184.20		114'600.00		283'768.55
32.490.3	Imputations travaux pour tiers		10'000.00	6.67		150'000.00		10'000.00
32.490.4	Imputations travaux forêts membres		400'000.00	95.24		420'000.00		430'000.00

Groupement forestier Leysin.les Ormonts

Compte	Désignation	Comptes 2018		Diff.	Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	%	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	TRAVAUX FORETS DES MEMBRES	1'131'141.61	1'103'536.20	109.29/105.16	1'035'000.00	1'049'400.00	1'219'980.35	1'258'594.10
33.314.1	Travaux exécutés par des entreprises	722'219.61		120.37	600'000.00		785'038.35	
33.314.4	Entretien place à bois Maleçon	80.00						
33.314.5	Entretien place à bois Joux-Noir	3'900.00		39.00	10'000.00			
33.316.2	Locations et fermages	4'942.00		98.84	5'000.00		4'942.00	
33.390.4	Imputations équipe forestière	400'000.00		95.24	420'000.00		430'000.00	
33.435.1	Vente de bois		261'730.25	96.94		270'000.00		400'713.60
33.451.1	Part canton		267'409.45	100.15		267'000.00		266'666.65
33.451.2	Subventions diverses		245'530.05	76.73		320'000.00		342'083.45
33.452.1	Part commune Ormont-Dessous		19'498.60	100.51		19'400.00		19'444.45
33.452.2	Part commune Ormont-Dessus		75'487.45	100.38		75'200.00		75'277.80
33.452.3	Part commune Leysin		58'031.55	100.40		57'800.00		57'870.35
33.465.1	Participation de tiers		175'848.85	439.62		40'000.00		96'537.80
34	TRAVAUX POUR TIERS	1'424'251.35	1'382'067.80	211.94/201.20	672'000.00	686'900.00	926'037.10	875'383.35
34.314.2	Travaux exécutés par des entreprises	1'395'759.40		279.15	500'000.00		887'536.60	
34.366.1	Indemnités versées aux propriétaires	8'491.95		70.77	12'000.00		18'500.50	
34.390.3	Imputations équipe forestière	10'000.00		6.67	150'000.00		10'000.00	
34.390.5	Imputations diverses	10'000.00		100.00	10'000.00		10'000.00	
34.435.1	Vente de bois		366'687.50	146.68		250'000.00		224'730.35
34.451.2	Subventions diverses		528'975.75	132.24		400'000.00		308'349.35
34.452.31	Part Efflot de Veyges		1'803.50	12.97		13'900.00		
34.452.32	Part route de Perche		50'000.00	6.25		8'000.00		
34.465.1	Participation de tiers		434'601.05	2'897.34		15'000.00		342'303.65
35	CHAUFFAGE A DISTANCE	80'562.54	130'140.80	67.14/104.11	120'000.00	125'000.00	111'918.40	124'881.86
35.314.1	Travaux exécutés par des entreprises	75'562.54		65.71	115'000.00		106'918.40	
35.390.5	Imputations diverses	5'000.00		100.00	5'000.00		5'000.00	
35.465.1	Participation de tiers		130'140.80	104.11		125'000.00		124'881.86
36	CEFOR - COPEAUX	24'206.15	24'355.90	60.52/57.99	40'000.00	42'000.00	21'077.85	16'454.45
36.314.1	Travaux exécutés par des entreprises	24'055.40		60.14	40'000.00		21'077.85	
36.318.6	Primes assurances	150.75						
36.465.1	Participation de tiers		24'355.90	57.99		42'000.00		16'454.45
37	CENTRE FORESTIER	10'210.02		68.07	15'000.00			
37.301.1	Traitements	1'679.20						
37.303.1	Assurances sociales AVS-AI	148.00						
37.305.1	Assurances accidents et maladie	93.70						
37.312.3	Electricité, chauffage	1'711.25		34.23	5'000.00			
37.314.1	Entretien du bâtiment	5'970.37		119.41	5'000.00			
37.318.6	Primes assurances	607.50		12.15	5'000.00			
	TOTALISATION	3'760'309.22	3'794'315.80	123.64/124.71	3'041'400.00	3'042'400.00	3'436'790.30	3'468'216.87
	Résultat	34'006.58		3'400.65	1'000.00		31'426.57	

Groupement forestier Leysin-Ls Ormonts

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2018	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2018
91	***ACTIF***	2'266'966.76	7'149'759.08	7'164'955.28	2'251'770.56
910	DISPONIBILITES	854'310.20	4'254'416.21	4'453'562.90	655'163.51
9102.1	Banque Raiffeisen c/privé	438'114.10	3'888'068.01	3'708'840.10	617'342.01
9102.3	Banque Raiffeisen c/c CEFOR	416'196.10	352'948.20	744'710.80	24'433.50
9102.4	Banque Raiffeisen, c/amortissement		13'400.00	12.00	13'388.00
911	DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	350'311.26	1'933'722.15	1'876'897.03	407'136.38
9111.1	Débiteurs - attente	10'500.00	331.80	10'831.80	
9111.2	Débiteurs - travaux de dessertes forestières	99'080.05	15'642.25		114'722.30
9111.4	Plans de gestion		13'927.58		13'927.58
9115.1	Autres débiteurs	240'731.21	1'680'322.30	1'642'567.01	278'486.50
9119.01	Impôt préalable TVA fonctionnement		168'998.10	168'998.10	
9119.02	Impôt préalable TVA investissement		54'500.12	54'500.12	
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	200.00			200.00
9120.1	Titres et placements	200.00			200.00
913	ACTIFS TRANSITOIRES	422'344.50	185'436.65	422'005.35	185'775.80
9139.1	Actifs transitoires	422'005.35	185'433.35	422'005.35	185'433.35
9139.2	Impôts anticipé	339.15	3.30		342.45
914	INVESTISSEMENTS DU PATRIMOINE	639'800.80	776'184.07	412'490.00	1'003'494.87
9143.01	Centre forestier - construction	425'173.30	758'238.52	352'790.00	830'621.82
9143.02	Place à bois Maleçon	1'126.20			1'126.20
9143.03	Place à bois Joux-Noir	22'014.45			22'014.45
9146.01	Véhicules, machines et matériel	1.00			1.00
9146.02	Véhicules - achat Suzuki Grand Vitara	1.00			1.00
9146.03	Véhicules - achat Daihatsu Terios	1.00			1.00
9146.06	Véhicules - achat VW pick upblache	1.00			1.00
9146.08	Véhicules - achat Tracteur Welte W 130	114'849.00		35'000.00	79'849.00
9146.09	Véhicules - achat Subaru Forester	1.00			1.00
9146.10	Véhicules - Agri Xtra	36'077.15		8'700.00	27'377.15
9146.11	Véhicules - achat Mitsubishi Pajero	35'371.30		6'500.00	28'871.30
9146.12	Véhicules - Huki 110	5'184.40		2'500.00	2'684.40
9146.13	Véhicules - Dacia Duster prestige		17'945.55	7'000.00	10'945.55
92	***PASSIF***	-2'266'966.76	3'347'127.58	3'331'931.38	-2'251'770.56
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-374'016.40	3'172'870.78	3'162'782.70	-363'928.32
9200.1	Créanciers	-374'016.40	2'772'351.48	2'762'183.40	-363'848.32
9200.10	Créanciers - assurances sociales		71'580.80	71'660.80	-80.00
9200.11	Créanciers - CIP		114'383.90	114'383.90	
9200.12	Créanciers - assurance maladie et accidents		45'740.30	45'740.30	
9200.13	Créanciers - 13ème salaires		34'337.15	34'337.15	
9209.1	Impôt sur le chiffre d'affaires TVA		134'477.15	134'477.15	
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-400'000.00			-400'000.00
9221.2	Raiffeisen, prêt no 421321.20/1	-400'000.00			-400'000.00
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-174'256.80	174'256.80	135'142.10	-135'142.10
9259.1	Passifs transitoires	-174'256.80	174'256.80	135'142.10	-135'142.10
928	FONDS DE RESERVE	-1'068'455.55			-1'068'455.55
9282.1	Fonds de réserve pour investissements futurs	-800'000.00			-800'000.00
9282.2	Fonds de réserve réfection des chemins	-251'655.55			-251'655.55
9282.99	Fonds de réserve débiteurs	-16'800.00			-16'800.00
929	CAPITAL	-250'238.01		34'006.58	-284'244.59
9290.1	Capital	-250'238.01			-250'238.01
9291.1	P.P. en cours			34'006.58	-34'006.58